

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2375 - 7 février 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Contre le danger
réactionnaire**

**à la classe
ouvrière
de se faire
entendre**

**En Espagne
et en France**

**L'IVG
un droit
à défendre**

p. 5 et 9

CAC 40

**Milliards
de profits
aux dépens
des salariés**

p. 3 et 5



Sotchi :
**les Jeux les plus
chers de l'histoire**

p. 8

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ La manif pour tous remobilise
 ■ Retrait du projet de loi sur la famille
 ■ Levée de boucliers contre l'égalité
- p. 5 ■ Familles, je vous hais
 ■ Plan cancer et Hollande
- p. 6 ■ Doliprane, Efferalgan, Dafalgan...
 ■ Sauver le Doliprane ?
 ■ Les professionnels de santé manifestent
- p. 7 ■ Les chiffres d'expulsions
 ■ Un toit, un droit
 ■ Le prix de l'outrage à agent
 ■ La politique de l'enseignement
- p. 11 ■ Bisphénol, bon pour les profits
 ■ Lutte dans l'Association Les Nids
 ■ Les résidents du foyer Cara luttent contre l'expulsion
 ■ Continentale nutrition
- p. 16 ■ Déductibilité de la CSG
 ■ Peter Hartz
 ■ La Suisse, paradis fiscal

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Russie : JO de Sochi
 ■ La corruption bat des records
 ■ Rwanda : le génocide de 1994
 ■ Espagne : remise en cause du droit à l'IVG
 ■ Tempête sur les pays émergents
 ■ Argentine : retour de l'inflation

Il y a 80 ans

- p. 10 ■ Les 6 et 12 février 1934

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Éboueurs de Rennes
 ■ Hutchinson - Bezons
 ■ Résidence de l'École centrale de Châtenay-Malabry
 ■ Dassault-Argenteuil
- p. 13 ■ Mory Ducros
 ■ PSA - Aulnay-sous-Bois
 ■ Auchan
 ■ Carrier - Alençon
- p. 14 ■ Renault Cléon
 ■ Eon Reality
 ■ Librairie des Volcans
- p. 15 ■ SNCF - Châtillon
 ■ Air France - Roissy
 ■ Minakem

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

BOBIGNY

Samedi 8 février
 à partir de 18h
 Salle Max Jacob, 35 rue de Vienne
 à 19h,
allocution de Nathalie Arthaud

MAISONS-ALFORT

Samedi 8 février
 à partir de 18h
 Salle du Moulin Brûlé, île de Charentonneau, 46, avenue Foch
 à 19h45,
allocution de Jean-Pierre Mercier

METZ

Dimanche 16 février
 à partir de 11h30
 au CALP (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Plantières, 2A, rue Monseigneur-Pelt
 à 15h,
allocution de Nathalie Arthaud

MONTBÉLIARD

Samedi 1er mars
 à partir de 16h
 La Roselière (Halle polyvalente)
 à 18h30,
allocution de Nathalie Arthaud



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs

Réunions publiques avec Nathalie ARTHAUD

Caen

Jeudi 20 février

Nantes

Jeudi 27 février

Clermont-Ferrand

Mercredi 5 mars

À Paris

avec Nathalie ARTHAUD et Jean-Pierre MERCIER

Théâtre de la Mutualité

Vendredi 7 mars à 20h30

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal janvier 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
 l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
 multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
 audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
 hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Contre la montée réactionnaire,

La classe ouvrière doit se faire entendre

Du racisme à l'homophobie en passant par l'antisémitisme et l'opposition à l'avortement, nombre d'idées réactionnaires refont surface.

Dimanche 2 février, on a vu manifester de nouveau les bigots et les dévots, les nostalgiques de la France de papa, les bourgeois des beaux quartiers. Cette fois, ils ont défilé contre le fait d'ouvrir aux couples de femmes la procréation médicalement assistée et contre la gestation pour autrui... mesures que le gouvernement n'a nullement l'intention de prendre.

Pour imposer leur vision conservatrice et réactionnaire de la vie et de la famille, ces bien-pensants se saisiront de tous les prétextes et, s'il le faut, ils en inventeront !

Le week-end précédent, ce sont les intégristes catholiques anti-avortement qui avaient manifesté avec les groupuscules d'extrême droite, vomissant leur antisémitisme. Ils étaient accompagnés des partisans de Dieudonné, pas gênés d'être aux côtés des pires racistes anti-musulmans et anti-arabes.

Et c'est sans parler de la manipulation grotesque laissant croire qu'un lobby homosexuel avait pris le pouvoir à l'école primaire pour pervertir les enfants ! Tous ces fantasmes et toutes ces idées s'alimentent les uns les autres.

L'UMP et le Front national sont restés à distance de ces manifestations, ne voulant pas assumer les propos réactionnaires voire fascisants de certains participants. Mais leurs militants ne se gênent pas pour en être ! En réalité, les uns et les autres prospèrent sur le même terrain et se confortent mutuellement. Aux uns, la rue et les outrances, aux autres, le Parlement et le discours châtié, pour défendre les mêmes préjugés obscurantistes, ceux-là mêmes qui ont fait les beaux jours du régime de Vichy et du « Travail Famille Patrie ».

Tous ces gens-là font ressurgir des débats que l'on pouvait croire derrière nous. Leurs idées représentent un danger car, comme on le voit en Espagne avec les menaces sur le droit à l'avortement, le recul des idées peut vite nous renvoyer trente, quarante ans en arrière.

Il en va de même pour les idées racistes et antisémites, et ceux qui font mine de s'en amuser sont des irresponsables. La banalisation de ces idées représente un danger pour les travailleurs, car elle ouvre un champ de manœuvres à la droite la plus hostile au

mouvement ouvrier.

Pour l'heure, les plus réactionnaires s'en tiennent à proclamer « leur vision de la civilisation » mais, demain, ils voudront régenter les mœurs et imposer leur loi, contre les travailleurs immigrés d'abord, puis contre tous les travailleurs. Car si, pour ces gens-là, les femmes sont vouées à être uniquement des mères de famille, les travailleurs, eux, sont voués à l'exploitation et à obéir !

Face au danger de la montée des idées réactionnaires, il n'y a rien à attendre d'un gouvernement qui a enterré le droit de vote des étrangers, et rien à attendre de Valls. Celui-ci se fait le chantre de la République ! Mais qui a regretté qu'il manque « des Blancs » dans la ville d'Évry, si ce n'est Valls ? Quant à sa sortie sur les Roms « incapables de s'intégrer », elle a les relents du racisme des années 1930. Alors, avant de faire la leçon au monde entier, le Parti socialiste devrait balayer devant sa porte.

La remise en cause des droits des femmes, la résurgence de la xénophobie et de l'antisémitisme sont l'expression du recul dans lequel nous entraîne la société capitaliste. Cela va de pair avec la montée du chômage et de la pauvreté, avec la mise en concurrence des travailleurs et le repli sur soi qui s'ensuit.

Sans une réaction collective et massive des exploités, la société reculera, matériellement et moralement. L'absence de luttes laisse libre cours à un bon nombre d'idées réactionnaires. Inversement, la vitalité et l'intensité des mobilisations ouvrières font reculer jusqu'aux préjugés les plus tenaces.

Les plus anciens se souviennent de Mai 68, tant décrit par ceux qui battent aujourd'hui le pavé : c'était tout à la fois une grève générale de la classe ouvrière et un bouillonnement progressiste sur le plan des idées et des valeurs.

Aujourd'hui, les réactionnaires apparaissent comme les seuls à vouloir se battre contre le gouvernement, à s'organiser et à se donner les moyens de peser. Si l'on veut que la société aille de nouveau de l'avant, le monde du travail doit se manifester sur son terrain, celui de l'émancipation sociale.

Seules les luttes collectives contrebalanceront le climat nauséabond actuel, car c'est au travers du combat contre l'exploitation que les travailleurs mesurent que ce qui les unit est plus fort que ce qui les différencie.

Les actionnaires, parasites dorés

Selon un bilan établi par la presse économique, les actionnaires des quarante groupes phares de la Bourse de Paris ont, l'an passé, reçu 43 milliards d'euros.

On nous rebat sans cesse les oreilles avec tous les mérites des entreprises, leurs réussites, les dangers qu'elles courent et les

aides qu'il faut leur accorder. Mais derrière elles se cachent les actionnaires, le pouvoir social de la grande bourgeoisie propriétaire des moyens de production.

Ces 43 milliards versés en 2013, et correspondant à une partie des profits faits en 2012, se répartissent entre les dividendes versés en argent (la grosse majorité), les dividendes

versés en actions et les sommes consacrées par les groupes au rachat de leurs propres actions.

Cette somme énorme est dans la moyenne des huit dernières années. Le record avait été battu en 2007, à la veille de la crise bancaire, avec 57 milliards. Au lendemain de cette crise, l'année 2009, voyait se réaliser le plus mauvais résultat, avec tout

de même 35 milliards. Les actionnaires champions sont à peu près toujours les mêmes : ceux de Total avec 5,5 milliards en 2013, de Sanofi avec 5,3, de GDF Suez avec 3,5. Et tout le monde s'attend à ce que les sommes qui seront versées en 2014 soient encore supérieures.

L'économie est en crise ; les États croulent sous leurs

dettes ; les travailleurs sont frappés par le chômage ; les salaires, les retraites et les diverses allocations baissent ; tous les services publics, santé, éducation, transports, subissent des coupes sévères. Et cela pour que la grande bourgeoisie s'enrichisse encore et encore...

Vincent GELAS

• La « Manif pour tous » remobilise ses troupes

Le retour des culs-bénits

Dimanche 2 février, les organisateurs de la Manif pour tous, mouvement né de la mobilisation contre le mariage homosexuel, ont réuni à Paris 80 000 manifestants selon la police. La manifestation a regroupé à Lyon de 20 000 à 40 000 personnes. Se sont ainsi retrouvés dans la rue bourgeois des quartiers et banlieues riches, familles de la droite catholique aux valeurs réactionnaires, militants de droite et d'extrême droite.

Si l'UMP et le Front national ne l'ont pas soutenue officiellement, certains députés de l'UMP, comme Henri Guaino, Hervé Mariton ou Philippe Gosselin, n'ont pas hésité à le faire. Et surtout les militants, ceux de l'UMP comme ceux du FN, eux, y ont participé en nombre. On a également pu voir participer l'archevêque Philippe Barbarin ou encore le recteur de la mosquée de Lyon Kamel Kabtane.

Ludovine de la Rochère, présidente de la Manif pour tous depuis l'éviction de Frigide Barjot, est bien à sa place, elle qui fut chargée de communication à la conférence des évêques en 2003, puis en 2010 à la fondation Jérôme-Lejeune, une fondation considérée comme proche de l'Opus Dei.

Cette fois, il ne s'agissait pas de manifester contre le mariage homosexuel, mais contre l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes, contre la gestation pour autrui (GPA), et également contre l'ABCD de l'égalité, ce dispositif expérimental en primaire destiné à lutter contre les stéréotypes filles-garçons, présenté comme une tentative de pervertir les enfants en les incitant à devenir

homosexuels!

Le recul du gouvernement sur la PMA n'enrayera rien, bien au contraire, car il s'agit pour les organisateurs de maintenir leurs troupes mobilisées, et les prétextes puisés dans le fatras des idées les plus rétrogrades ne manqueront certainement pas.

Tous ces gens-là voudraient exercer une pression sur l'ensemble de la société et lui imposer leurs conceptions.

Mais ce mouvement aux limites floues, soi-disant indépendant des partis politiques, mais qui renforce une nouvelle génération de futurs militants de droite et d'extrême droite, s'oppose aussi au gouvernement au nom d'un ordre social dans lequel les exploités seraient contraints d'accepter leur sort sans pouvoir réagir et s'organiser. Tout ce beau monde qui s'est promené dimanche 2 février est profondément hostile

à la classe ouvrière. Derrière leur hostilité au gouvernement socialiste, il y a l'hostilité à tous ceux qui se battent contre l'exploitation capitaliste.

Il serait plus que temps que la rue soit occupée par les travailleurs pour la défense de leur emploi et de leur salaire, et que ce soit de ce côté-là que se fasse entendre la contestation de la politique du gouvernement de Hollande.

Aline RETESSE

• Retrait du projet de loi sur la famille

Un recul qui en annonce d'autres

Il n'a pas fallu plus de vingt-quatre heures pour que le gouvernement fasse marche arrière, après les manifestations du 2 février de la droite et de l'extrême droite, et retire son projet de loi sur la famille. Et cela, alors même que ce projet de loi ne contenait aucune disposition sur les sujets les plus attaqués par les manifestants, comme la PMA (procréation médicalement assistée) ou la GPA (gestation par autrui, c'est-à-dire le principe des « mères porteuses »).

Hollande avait promis lors de sa campagne électorale de 2012 qu'il étendrait aux couples de femmes l'accès à la PMA, actuellement

limité par la loi aux couples hétérosexuels « mariés ou en mesure d'apporter la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans ». Devant l'ampleur des mobilisations de l'extrême droite depuis l'année dernière, cette extension avait d'abord été repoussée puis a été définitivement écartée. Mais cela n'a pas suffi. Et, devant une dernière mobilisation des grenouilles de bénitier, le gouvernement a pris de l'avance en reculant sur ce qui n'était même pas encore en cause.

Le projet de loi sur la famille présenté ne faisait que définir un pseudo-statut du beau-parent dans le cas des

familles recomposées; il ne faisait que permettre l'accès à certaines informations quant à leurs origines pour les personnes nées sous X ou par procréation médicalement assistée, ou il ne faisait encore que simplifier certaines procédures d'adoption. Tout cela n'aurait en rien bouleversé la société, mais aurait bien sûr un peu simplifié la vie de centaines de milliers de familles. Même pour défendre ces quelques mesures sociétales, le gouvernement n'a pas voulu se battre.

Ce genre de mesures a pourtant la faveur du gouvernement socialiste, car elles permettent de donner

quelques satisfactions à son public, sans avoir à s'affronter au patronat. Quand les intérêts de celui-ci sont en cause, Hollande et Ayrault ne savent qu'exécuter.

Mais cette dernière reculade montre que, même sur le terrain des droits sociaux, le gouvernement ne représente pas le moindre rempart. Face à une pression réactionnaire, il a reculé et il reculera encore.

Y compris pour la défense de droits élémentaires, la seule perspective pour les travailleurs et la population est dans leur mobilisation et dans la pression qu'ils pourront exercer eux-mêmes.

Pierre ROYAN

• Préjugés sexistes

Levée de boucliers contre l'égalité

Les militants liés à la droite la plus extrême, qui manifestent depuis des mois contre le mariage homosexuel, ont trouvé un nouveau cheval de bataille en faisant circuler des rumeurs extravagantes et surtout réactionnaires sur un programme scolaire visant à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons.

Ce programme appelé ABCD de l'égalité veut faire réfléchir les enfants sur les stéréotypes que la société véhicule. Cela consiste d'abord en l'étude d'œuvres d'art montrant l'évolution des modes, avec un portrait du futur Louis XIV habillé en robe; des tableaux représentant des petites filles modèles dans un intérieur bourgeois conformiste et enfin des photos de femmes portant des corsets. D'autre part il est prévu des activités sportives mixtes. La mise en

place d'une chorégraphie composée par des enfants sur l'histoire du petit Chaperon rouge permettrait de faire participer aussi bien des garçons que des filles. Des jeux sportifs collectifs seraient organisés, dont les filles ne seraient plus exclues. Il n'y a là qu'une tentative de faire évoluer la place des filles dans l'école et par-là même leur orientation scolaire, qui reste profondément marquée par les préjugés ambiants.

En s'attaquant à ce programme, l'extrême droite mène une opération politique, en tentant de s'appuyer sur les préjugés existants, plus ou moins ancrés dans la société et dans les esprits. Il en est ainsi de l'idée selon laquelle les différences physiques entre les femmes et les hommes se traduiraient aussi par des différences intellectuelles. Elle veut s'appuyer sur l'idée que les femmes seraient plus sensibles « naturellement », plus littéraires, plus aptes aux



métiers de soin, d'éducation, de cuisine, etc., alors que les hommes seraient « naturellement » plus bagarreurs, plus directifs, etc.

Mais beaucoup de ces militants sont eux-mêmes convaincus de leurs propres inepties. Ainsi la présidente

du mouvement la Manif pour tous, Ludovine de la Rochère, interrogée sur une radio, a fini par affirmer que « les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes circuits neuronaux et donc pas les mêmes centres d'intérêt ».

Ces gens-là veulent une société où chacun accepte la place

qui lui est dévolue : aux femmes le foyer, aux ouvriers les usines pour se faire exploiter, aux travailleurs étrangers les vexations et les chantages. Cela représente un danger pour tous, hommes et femmes à égalité.

Marion AJAR

• Droits des femmes

Rien n'est jamais acquis !

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi 1er février à Paris et dans une trentaine de villes en France, en solidarité avec les organisations féministes espagnoles qui organisaient ce même jour un rassemblement à Madrid pour défendre le droit à l'avortement.

En effet, pour donner satisfaction à la partie la plus réactionnaire de son électorat et aux milieux liés à l'Église catholique, l'actuel gouvernement de droite au pouvoir en Espagne s'apprête à faire voter un texte prévoyant des conditions si restrictives pour les femmes qui voudraient avorter que cela équivaldrait à dénier totalement ce droit aux femmes.

Cette régression dramatique remettrait en cause des libertés imposées par des années de mobilisation des femmes espagnoles.

En France, ce droit n'est aujourd'hui pas remis en cause dans la loi mais, à l'occasion de la réforme de la loi sur le droit à l'avortement discutée à l'Assemblée nationale récemment, on a pu entendre des députés de droite batailler pour que ce droit reste limité aux situations de « détresse », d'autres proposer le déremboursement de l'IVG... Des politiciens, du même acabit que ceux qui sont à l'œuvre en Espagne, qui n'attendent donc que l'occasion de pouvoir

revenir sur un droit conquis par les femmes et qu'ils n'ont toujours pas accepté!

Face à eux, le gouvernement de gauche peut apparaître comme un défenseur du droit des femmes à avorter. Mais la politique d'économies et de restrictions budgétaires qu'il impose à la santé et aux structures hospitalières a pour conséquence de diminuer le nombre d'établissements pratiquant

l'IVG. Cela s'ajoute à l'obstruction de certains médecins « objecteurs de conscience » pour remettre en cause ce droit dans les faits. C'est aussi tout cela qu'entendaient dénoncer celles et ceux qui ont manifesté le 1^{er} février.

Dans un contexte de montée des idées réactionnaires, les droits des femmes sont souvent les premiers à être remis en cause. L'exemple de l'Espagne montre qu'aucun droit ne peut être considéré comme définitivement acquis: il peut toujours être nécessaire de se mobiliser pour le défendre.

Marc RÉMY



« Familles, je vous hais » (André Gide)

Dans la Manif pour tous du 1er février, on pouvait lire et entendre des slogans dénonçant la supposée « fami-liophobie » du gouvernement, qui voudrait « détruire systématiquement une certaine conception de la famille qui dure depuis des siècles ». Pour ces calotins réactionnaires, « la famille, c'est bon, c'est bio-logique ».

La famille, une valeur morale à préserver? En France, une femme meurt tous les trois jours victime des violences

de son compagnon ou mari, car le fait d'être passée devant le maire et même le curé ne change rien à son sort. Sur les 15 000 cas de violences sexuelles sur mineurs signalés chaque année – chiffre qui ne représenterait que le dixième de la réalité – 10 000 sont des incestes, dont 15 % commis par le père. Près de 300 000 mineurs sont suivis par l'Aide sociale à l'enfance, dont un tiers qui sont en danger à cause de la maltraitance subie au sein de la famille.

Là encore, il ne s'agit que des cas connus, la violence faisant partie de ces secrets de famille qu'il ne faut pas ébruiter. Et où passe la frontière entre une éducation « rigide », dont se revendiquent ces pères-la-morale, et la volée de coups que reçoit un enfant qui a désobéi? Selon une étude de l'Inserm datant de quelques années, au moins 400 enfants, peut-être même le double, mourraient chaque année à cause de mauvais traitements, soit environ

deux par jour, et un tiers des décès d'enfants de moins d'un an peuvent être considérés comme suspects.

Toutes ces données sont publiques, elles sont régulièrement répétées au cours de campagnes dénonçant les violences familiales. Mais en plus d'être fossilisés dans leurs croyances archaïques, ces défenseurs de la famille – s'ils sont honnêtes, ce qui reste à prouver – sont d'une ignorance crasse.

M.L.

• Le Plan cancer et Hollande

Des discours à la réalité

Le président Hollande a présenté mardi 4 février un plan cancer pour les années 2014-2018, qui vise à mieux lutter contre cette maladie, première cause de mortalité dans le pays avec 150 000 morts par an et dont on dénombre 350 000 cas nouveaux par an. Ce sera donc le troisième du genre: Chirac, avec le premier plan cancer en 2002, en avait fait un des trois grands chantiers de son quinquennat, et Sarkozy, en 2009, avec le second plan, annonçait la réduction des « inégalités, notamment régionales et sociales ».

Ces inégalités face à la maladie n'ont d'ailleurs pas diminué, selon un bilan établi en 2013. En décembre 2012, en lançant les travaux préparatoires à son plan, Hollande avait déjà souligné que « le risque de mourir d'un cancer entre 30 et 65 ans est deux fois plus élevé chez les ouvriers que chez les professions libérales ». Sur les 2,37 millions de salariés exposés dans leur travail à des risques cancérigènes, 70 % sont des ouvriers, plus exposés aussi au tabac et à l'alcool. Point n'était besoin d'un troisième

plan cancer pour savoir que l'accès à la prévention, au dépistage et à des soins de qualité est lié au niveau de vie des malades. C'est pourquoi le Pr Vernant, dont les travaux ont servi à la mise au point du plan, recommande la prise en charge de l'ensemble des frais médicaux et paramédicaux, afin que le malade n'ait rien à payer. Il dénonce aussi les prix scandaleusement élevés des nouveaux médicaments anticancéreux, pouvant dépasser les 100 000 euros par an et par patient. Il demande

« un nouveau système de régulation des prix », termes choisis pour critiquer le système qui permet aux laboratoires pharmaceutiques de fixer leurs prix, sous prétexte d'innovation thérapeutique. Et c'est sans parler des difficultés de l'accès à des examens comme l'imagerie par résonance magnétique (IRM) dans des régions notoirement sous-équipées, avec des délais d'attente de 27 jours en moyenne.

Pour son plan, Hollande affiche des ambitions élevées comme la réduction de moitié des cancers « évitables » liés au tabac, à l'alcool, à l'obésité ou au travail. Mais les moyens qu'il annonce, 1,5 milliard d'euros en cinq ans, restent dérisoires, même s'ils sont plus importants que ceux des plans précédents, 730 millions avec Sarkozy et 500 avec Chirac. 1,5 milliard sur cinq ans,

cela reste bien insuffisant pour répondre aux besoins. Ainsi Hollande annonce 15 millions d'euros pour équiper en IRM les régions démunies et diminuer de 27 à 20 jours le temps moyen d'attente, où que l'on réside, comme si 20 jours était un délai acceptable.

Contre le cancer, et d'ailleurs contre toutes les maladies, il faudrait effectivement mobiliser toutes les ressources et toutes les énergies. Mais, à comparer le 1,5 milliard en cinq ans pour le plan cancer aux 30 milliards du « pacte de responsabilité », on voit bien quelles sont les priorités de ce gouvernement, comme des précédents, et pour qui il se mobilise. D'un plan cancer à l'autre, les promesses restent mais les moyens manquent toujours cruellement.

Cédric DUVAL

Ce que rapportent les salariés

L'Observatoire des multinationales a calculé le montant que chaque salarié des entreprises du CAC 40 rapporte en dividendes versés aux actionnaires.

Le record est remporté par Total, qui fait d'énormes bénéfices avec relativement peu de salariés, et qui a obtenu de chacun de ses salariés 54 445 euros de dividendes à distribuer aux actionnaires. Sanofi a obtenu de même 31 141 euros et AXA, 18 227. Parmi les moins favorisés, on trouve Vinci avec 4 940 euros de dividendes par salarié et Bouygues avec 3 767.

Ces dizaines de milliards vont à des patrons qui, sans aucune honte, expliquent que la situation des entreprises est difficile, qu'il faut obtenir que l'État les aide et qu'il faut surtout se garder d'augmenter les salaires: c'est tout bénéfice pour eux.

• Doliprane, Efferalgan, Dafalgan...

Symboles de l'absurdité du système

Doliprane, Efferalgan, Dafalgan... Chaque année, il se vend des centaines de millions de boîtes de ces médicaments. Un magot que les laboratoires qui commercialisent ces produits ne sont pas prêts à lâcher.

Doliprane de Sanofi, Efferalgan et Dafalgan des laboratoires BMS (Bristol Myers Squibb) bénéficient d'une exception réglementaire qui se traduit par un véritable monopole. En effet, bien que constituées d'un principe actif – le paracétamol – dont le brevet est tombé dans le domaine public depuis des lustres, ces trois spécialités ne sont pas « génériques ». Cependant, puisque le paracétamol n'est plus protégé par un brevet, une quinzaine de laboratoires pharmaceutiques en fabriquent et le commercialisent. Et on peut donc acheter en pharmacie, sans ordonnance et en les payant de sa poche, ces boîtes de paracétamol, de même que du Doliprane, de l'Efferalgan ou du Dafalgan.

Par contre, si un médecin prescrit sur ordonnance ces trois médicaments de marque, le pharmacien ne peut pas délivrer un autre paracétamol.

Parce que ces médicaments ne sont pas inscrits au Répertoire des génériques. Ceci parce qu'à l'époque où ils auraient dû l'être, au début des années 2000, Sanofi (à l'époque Aventis) et BMS ont exercé toutes les pressions nécessaires auprès des autorités sanitaires contre une telle inscription afin d'être sûrs de pouvoir continuer à vendre toutes les boîtes prescrites, sans remplacement par le pharmacien. Avec plus de 250 millions de boîtes de Doliprane et près de 200 millions de boîtes d'Efferalgan et de Dafalgan vendues chaque année, c'est une rentrée que ni Sanofi ni BMS ne voulaient et ne veulent laisser filer.

Au mois de décembre, sous la pression de l'Autorité de la concurrence, l'Agence du médicament a envisagé de mettre fin à l'exception et d'inscrire ces médicaments au répertoire des génériques. Sanofi et BMS sont immédiatement partis en

guerre, faisant du chantage, avançant que si leurs produits de marque sont génériques, ils en vendront moins et seront donc contraints de supprimer des emplois. Sanofi fait planer la menace sur les 220 salariés du site de Lisieux, dont le Doliprane est la fabrication quasi exclusive, et sur celui de Compiègne où il représente un quart de la production. Pour BMS, c'est l'usine d'Agen qui est dans le collimateur. Les syndicats estiment que, pour l'ensemble des deux laboratoires, près de

2000 emplois sont menacés en tenant compte de la fabrication, de la distribution, des forces de vente et des sous-traitants.

De leur côté, groupés derrière le drapeau de la libre concurrence, la quinzaine de fabricants de paracétamol partent en guerre contre les trois médicaments protégés des deux géants de la pharmacie. Et les pharmaciens sont eux aussi sur la sellette, puisque leur système de rémunération est plus profitable avec les génériques qu'avec les produits de marque.

Le paracétamol est un des médicaments les plus consommés, on sait le fabriquer, le mettre sous des formes et des dosages différents, il est utile et efficace. Mais il n'est pas produit pour toutes ces qualités, ni même pour satisfaire des besoins. Il est produit pour que les industriels qui le font fabriquer en extraient le maximum de profits... au point qu'ils se battent pour cela. Comme c'est la règle pour toutes les productions industrielles.

Sophie GARGAN

« Sauver le Doliprane » ?

Samedi 1^{er} février, les travailleurs des sites de production de Lisieux et Compiègne ont manifesté contre les menaces de suppressions de postes et pour le maintien des emplois. Mais quand les dirigeants syndicaux proposent aux travailleurs, comme c'était le cas dans ces manifestations, de se battre pour « Sauver le Doliprane » en s'opposant à son inscription

sur la liste des médicaments génériques, ils les conduisent à l'impasse.

Faire reposer l'emploi sur les choix et les possibilités commerciales de la direction, c'est accepter qu'elle licencie demain si elle estime qu'un produit – qu'il s'agisse du Doliprane ou d'un autre – n'est plus rentable à ses yeux.

La garantie des emplois,

ce n'est pas compter sur un marché favorable au patron, c'est imposer au patron de payer, y compris éventuellement en répartissant le travail entre tous les sites de production et sans baisser les salaires. A fortiori dans un trust de la pharmacie qui réalise plus de 8 milliards de profits annuels.

S. G.

• Les professionnels de santé manifestent

Il faut un plan d'urgence pour les PMI

Les professionnels des centres de protection maternelle et infantile (PMI) – sages-femmes, psychologues, puéricultrices, médecins, éducateurs – ont organisé une journée de mobilisation jeudi 30 janvier. Des manifestations ont eu lieu dans certaines grandes villes, et de nombreux centres étaient en grève, comme à Toulouse, Rodez ou Strasbourg.

Ils répondaient à un appel de nombreuses associations et syndicats pour obtenir un plan d'urgence. Ils réclamaient « la création d'une instance nationale pour la protection maternelle et infantile », « une augmentation du nombre de professionnels de santé intervenant en PMI », « la revalorisation de leur statut et de leur rémunération », et « l'accroissement des financements ».

Dans ce secteur particulier de la santé publique, comme dans bien d'autres, la situation s'est dégradée au fil des ans. Les délais de rendez-vous s'allongent, beaucoup de consultations de nourrissons, de femmes enceintes, de planification familiale sont supprimées, le suivi des enfants après deux ans se restreint, les visites à domicile pré ou post-natale se raréfient.

« Dans beaucoup de départements, les PMI ne fonctionnent plus qu'avec des équipes réduites de moitié alors que nous faisons

face à des situations de plus en plus difficiles », explique un médecin de PMI des Hauts-de-Seine. « Il y a de plus en plus de gens vulnérables, et de moins en moins de médecins libéraux. Les PMI sont les seuls services à assurer ce maillage indispensable autour de l'arrivée d'un bébé », précise une sage-femme de Seine-Saint-Denis, qui ajoute : « au moment où il s'agit de faire sortir les jeunes mamans des maternités deux ou trois jours après l'accouchement, les PMI sont souvent leur seul recours en attendant de pouvoir rencontrer un pédiatre, ce qui peut prendre deux ou trois mois. »

Le nombre de médecins en PMI est passé de 2 250 (en 2009) à 2 080 (en 2011), le nombre de points de consultation, qui était de plus de 6 500 il y a trente ans, est tombé à 4 300 en 2011 ! D'après *Le Quotidien du médecin*, plus de 56 départements se trouvent sous les normes des consultations infantiles.

Évidemment, c'est la



politique gouvernementale qui est la cause de cette catastrophe sanitaire : par l'intermédiaire des ARS (Agences régionales de santé) qui ont la haute main sur les orientations et financements publics, par l'Assurance-maladie, qui ne cherche qu'à réduire son « trou », et par le bais des collectivités locales comme les conseils généraux, qui n'en peuvent plus à cause des

désengagements de l'État, mais aussi qui, par choix budgétaire, s'en désintéressent également.

Pourtant les PMI sont une partie du service public de santé et leur rôle est essentiel en particulier pour les familles pauvres.

C'est souvent le seul recours pour celles qui n'ont pas de couverture sociale : un bébé sur deux de moins d'un an

était jusqu'à présent suivi en PMI, et une femme enceinte sur cinq. Les vaccinations, les conseils et soutiens aux mères, les actions de dépistage, les bilans de santé dans les petites sections de maternelle... c'est encore les PMI.

Faire des économies sur cette partie du système de santé est criminel.

Bertrand GORDES

• Polémique sur le nombre des expulsions **Une surenchère répugnante**

Manuel Valls a annoncé lors d'une conférence de presse du 31 janvier le bilan de sa politique en matière d'immigration: il y aurait eu 27 000 expulsions en 2013 contre 36 000 en 2012. On pouvait penser que, malgré tout, les chiffres montreraient que la gauche au gouvernement était moins rude que la droite en la matière. Eh bien non! Le ministre de l'Intérieur a au contraire argumenté que les chiffres du gouvernement de droite étaient truqués, gonflés. Il revendique haut et fort le titre de premier expulseur et défend, toute honte bue, son bilan en la matière.

La droite, selon lui, aurait comptabilisé dans ses expulsions des retours volontaires au pays et aurait compté dans ses chiffres les expulsés Roms qui bénéficiaient d'une aide au retour. Pour lui, ce sont ses termes, ces expulsions étaient des « pantalonades » puisque les Roms avaient la possibilité de revenir en France.

Comme Valls compte à son actif la diminution de l'aide au retour et donc expulse, lui, gratuitement, il considère que son bilan en matière d'expulsions est bien plus fort que celui de la droite. De la même manière,

il s'excuse du nombre de régularisations que lui reproche la droite, 46 000 en 2013 contre 36 000 en 2012 en disant que ce sont des raisons conjoncturelles et que ces régularisations diminueront à l'avenir.

Face à une telle argumentation, on se demande ce qui l'emporte, du ridicule ou de l'abjection? Valls, en nouveau Monsieur Plus, lorgne les voix de l'électorat le plus réactionnaire? Mais qui espère-t-il convaincre?

La droite s'est immédiatement engouffrée dans la brèche, hurlant au laxisme, chiffres à

l'appui. « Comment croire à la détermination de Manuel Valls dans la lutte contre l'immigration irrégulière alors que, dans le même temps, il régularise par circulaire des dizaines de milliers d'étrangers clandestins? », s'est faussement interrogé Éric Ciotti, député UMP des Alpes-Maritimes. Ces politiciens multiplient les déclarations xénophobes en rendant implicitement ou même explicitement les immigrés responsables de la crise et font sciemment le lit de l'extrême droite.

Aline URBAIN

Un toit, ça devrait être un droit

Trois millions et demi de personnes sont aujourd'hui très mal logées, voire pas logées du tout, constate le dernier rapport de la Fondation Abbé-Pierre. Une importante partie de la population doit ainsi se débrouiller comme elle peut pour avoir un toit. Certains sont hébergés par des amis ou des connaissances, dorment dans la rue ou payent un hôtel vétuste. D'autres occupent un logement insalubre, un bidonville, une baraque de chantier ou un mobile home. Certains s'entassent dans des appartements surpeuplés.

Cinq millions d'autres sont certes mieux logés, mais n'arrivent pas à payer leur loyer ou leurs charges. Les décisions de justice ordonnant une expulsion sont de plus en plus nombreuses. Beaucoup de familles doivent se résoudre à vivre dans des appartements exigus. Les dépenses liées au logement amputent les ressources qui devraient être consacrées à la nourriture ou aux vêtements, et en représentent jusqu'à 60% en moyenne pour les ménages les plus pauvres dans les logements privés.

Les appartements en HLM sont certes un peu moins chers, mais tous ceux qui y auraient droit sont bien loin de pouvoir en obtenir un. Il y avait 1 700 000 demandes non satisfaites au premier septembre 2013. Ceux qui doivent ainsi patienter sont obligés de rester dans des logements privés, parfois dans des copropriétés délabrées où les travaux d'isolation et d'entretien n'ont jamais été faits, et doivent payer plus cher. Et même dans les HLM, les loyers et les charges sont difficilement supportables pour toute une partie des habitants.

Cette situation, qui s'aggrave, est étroitement liée au chômage et à la précarité,

constate le rapport de la Fondation. Un licenciement, une succession de contrats précaires ou à temps partiel diminuent les chances d'avoir un logement correct. Dans l'autre sens, l'absence de logement représente une difficulté considérable pour trouver un travail.

La conclusion est qu'il ne faut pas plus laisser le patronat disposer de l'emploi des travailleurs que de leur droit à avoir un logement. Il faut interdire les licenciements et les contrats précaires, et qu'un service public du logement prenne lui-même en main la construction en embauchant pour cela tous les travailleurs nécessaires.

Daniel MESCLA

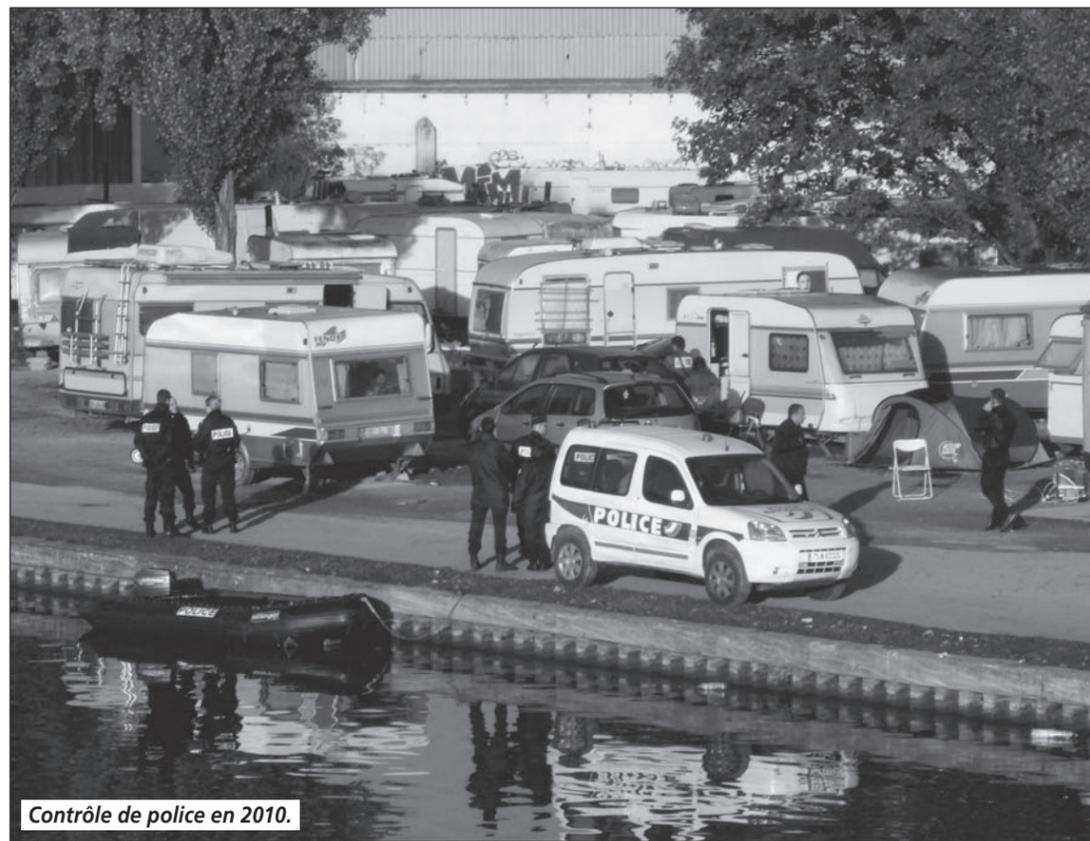
• Enseignement **Politique à géométrie variable**

Alors que le gouvernement tient fermement le cap sur la « nécessaire application des rythmes scolaires » dans les communes qui se mettraient dans l'illégalité en ne mettant pas en œuvre la réforme en septembre prochain, les écoles privées, dans leur grande majorité confessionnelles, sont laissées libres de l'appliquer ou pas. Pourtant, leurs enseignants sont payés par l'État et les communes participent à leur entretien.

Les dirigeants socialistes sont donc plus sensibles à la pression des milieux aisés et au poids des religieux qu'à celle des enseignants du public et des parents qui refusent cette nouvelle organisation du temps scolaire, faite à la va-vite et sans moyens matériels et humains suffisants.

A.U.

Louis BASTILLE



Contrôle de police en 2010.

• Police **Le prix de l'outrage à agent**

L'Inspection générale de l'administration (IGA) vient de remettre au ministère de l'Intérieur un rapport d'enquête dénonçant des pratiques abusives de policiers et de cabinets d'avocats, visant à soutirer de l'argent public et à arrondir les fins de mois.

L'outrage à un policier est en effet un délit qui relève des tribunaux correctionnels. En 2012, 20 000 plaintes de policiers ont été déposées, dont seulement 300 ont été rejetées, et dont un tiers concerne des injures.

Les inspecteurs de l'IGA constatent que des policiers, de connivence avec des avocats, se sont spécialisés dans ces plaintes. Des dizaines de policiers en déposent plusieurs par an pour outrages verbaux, le record étant de 28 plaintes dans l'année pour un seul policier. Les frais d'avocat, intégralement pris en charge par l'administration, se montent à 1 000 euros en moyenne par plainte, plus 100 euros en cas de report, plus encore 1 000 euros s'il y a appel, ce que certains avocats font systématiquement. Des cabinets d'avocats liés à des policiers ne vivent que de

ces procès, ce qui suscite des soupçons de connivence... note délicatement le rapport. Quant aux infractions, elles sont sanctionnées par des amendes variant de 300 à 700 euros de dommages et intérêts, payées par les deniers publics lorsque le condamné n'est pas solvable.

L'IGA se demande s'il faut continuer d'assurer la défense des plaintes « de policiers qui vont contrôler l'identité des SDF, apparemment alcoolisés, qui stationnent sur la voie publique sans autre comportement et qui réagissent en prononçant des injures ». De même, l'IGA demande s'il faut continuer de

payer l'avocat « d'un policier qui se poste devant un local de dégrèvement et reçoit alors des injures et outrages de la part d'une personne en état d'ébriété et qui souvent regrette ses propos une fois dégrisée ».

Bref, l'outrage à policier pouvant rapporter gros, certains n'hésiteraient pas à en provoquer. Alliance et d'autres syndicats de policiers ont parlé d'un « rapport honteux » et disent attendre « un ferme démenti du ministre de l'Intérieur ». Manuel Valls, premier flic de France, sera-t-il aussi ferme?

• **Russie**

Poutine veut des Jeux Olympiques à son image

Avant même que ne s'ouvrent les XXII^e Jeux Olympiques d'hiver à Sochi, station balnéaire russe située au pied du Caucase, le président Poutine faisait déjà figure de grand vainqueur dans de nombreuses disciplines, il est vrai pas vraiment olympiques.

Côté sécurité, alors que les indépendantistes islamistes du Caucase « russe » ont juré de saboter la fête – et ont déjà organisé deux attentats non loin de là en décembre – le Kremlin, qui mène une répression sans pitié dans toute la région, a déployé des moyens et des forces fantastiques pour placer les sites olympiques sous une bulle policière censée être étanche.

Un coût exorbitant

Le coût de ces Jeux – officiellement annoncé à 37 milliards d'euros alors que les précédents, à Vancouver, avaient coûté 25 fois moins – est le plus élevé de toute l'histoire de l'olympisme d'hiver ou d'été. Cela n'a rien d'étonnant : Poutine veut faire des JO de Sochi la vitrine de la puissance retrouvée de la Russie, de son retour en fanfare dans le concert des nations et de la consolidation de l'État russe dans ce Caucase où des « terroristes » le contestent depuis deux décennies. Alors, le Kremlin n'a pas lésiné sur les moyens.

Le chantier olympique, avec ses sites surgis en cinq-six ans à peine, a mérité le qualificatif de pharaonique. C'est vrai pour l'étendue des travaux :

infrastructures, réseau autoroutier et ferré, villages olympiques, hôtels, équipements sportifs, stations de montagne, pistes, etc., ont dû être créés à partir de rien. Mais c'est vrai aussi des méthodes employées : celles qu'affectionne le régime de Poutine.

Des conditions de travail esclavagistes

Pour édifier quatre cents ouvrages, on a saccagé l'environnement dans ce qui était censé être des sanctuaires de la biodiversité, sans que cela émeuve le CIO (Comité olympique international). Des centaines de milliers de travailleurs, recrutés dans les régions pauvres du pays ou dans des républiques ex-soviétiques, ont été traités comme du bétail, hébergés sur les chantiers mêmes, payés – quand ils l'étaient – à des salaires dérisoires. Le CIO, qui se rengorge de formules ronflantes sur « l'idéal olympique », n'a rien voulu en savoir. Des ONG ont protesté ? On les a fait taire. La presse russe, elle, n'a pas pipé mot : elle savait ce qu'elle risquait.

Pour financer tout cela, l'État a puisé dans la manne pétrolière. Pour faire bonne mesure, le « tsar » Poutine a un peu forcé la

main des magnats de la finance Potanine et Deripaska, appelés à faire construire, à perte dit-on, certains équipements. Il n'aurait tout de même pas fallu que ces gens qui doivent tout au régime ne participent pas au triomphe de Poutine... Mais, connaissant leurs méthodes, on sait qu'ils vont se rembourser au centuple.

Derrière le clinquant des villages olympiques

La Russie de Poutine n'a certes pas le monopole de l'utilisation politique des JO, ni celui du gâchis et des détournements entourant de tels budgets. Les États qui se battent pour accueillir ce show sportif mondial en attendent des retombées en tout genre pour leurs gouvernants, et pour les entreprises et affairistes (tourisme, construction, sport, télévision, publicité, sponsoring, etc.) qui grouillent autour du pot de miel.

Dans le cas de la vitrine dorée de Sochi, on voit tout le profit que Poutine, les autorités locales et les privilégiés du régime en escomptent. Quant à la population, si elle est appelée à applaudir aux succès des sportifs et plus encore de Poutine, ces JO ne lui apporteront rien. Ces milliards dépensés autour d'installations de prestige, dont on sait déjà qu'elles ne seront pas mises à la disposition de la population après les Jeux, auraient évidemment trouvé à s'employer dans bien d'autres domaines. À commencer par le Caucase, où un chômage massif, couplé aux exactions de l'armée et de la police du Kremlin, est le meilleur recruteur des terroristes islamistes.

Dans bien d'autres régions, où tout est laissé à l'abandon depuis la fin de l'Union soviétique, cet argent aurait aussi été bienvenu. Et même dans le domaine

du sport, jadis enfant chéri du régime soviétique : aujourd'hui, en Russie, il n'y a plus ces systèmes publics qui, jadis, permettaient aux jeunes des milieux populaires de pratiquer un sport, y compris de haut niveau, pratiquement sans rien dépenser. L'adhésion à un club, l'accès aux terrains de sport sont généralement devenus si coûteux que, dans bien des cas, la pratique d'un sport n'est accessible qu'aux riches et à leur progéniture.

Tout cela est de notoriété publique. Les bureaucrates enrichis y voient la marque de leur statut de privilégiés. L'État russe n'y voit bien sûr rien à redire, mais le Comité international olympique non plus. Quant aux commentateurs, journalistes et autres, JO ou pas, en Russie ou ailleurs, ce ne sont pas les conditions des classes laborieuses qui les préoccupent le plus.

Pierre LAFFITTE

La corruption bat des records

Les JO de Sochi ont déjà décroché la médaille d'or de la corruption. Boris Nemtsov qui, avant de passer à l'opposition, fut vice-Premier ministre du président russe Eltsine, et a donc acquis une expertise de première main en la matière, avance le chiffre de 22 milliards d'euros (60 % du coût avoué

de ces JO !) pour la corruption autour des seuls chantiers de Sochi. L'estimation – encore un record – vaut ce qu'elle vaut. La flamme olympique, modèle de technologie russe dit-on, elle, ne vaut pas grand-chose. Promenade du pôle Nord au sommet de l'Elbrouz (5 642 mètres) et même dans l'espace, elle a multiplié

les ratés à l'allumage : une partie des fonds destinés à sa mise au point auraient été détournés. En revanche, les « pots-de-vodka » distribués aux designers pour que ladite flamme rappelle le logo d'une marque d'alcool russe n'ont pas été versés en vain : il s'agit d'une copie conforme.

P.L.



Un soldat français surveillant le flot des réfugiés en juillet 1994.

insupportables de la justice française », qui permet un premier procès ces jours-ci.

Le capitaine Simbikangwa, un des dirigeants des services de renseignements rwandais, a en effet été arrêté de façon fortuite sur le territoire français à Mayotte en 2008. Comme il se déplace en chaise roulante, il a été aisément reconnu par la

dizaine de rescapés survivants des 1 500 personnes massacrées le 8 avril 1994 sur la colline de Kesho. Il a aussi participé à d'autres assassinats.

Handicapé, ce capitaine n'a pas tué de ses mains, se contentant d'inciter d'autres à le faire à la radio et de leur distribuer des armes. En conséquence, il est jugé à Paris pour « complicité de

génocide et complicité de crime contre l'humanité ». Mais c'est un crime dont s'est également rendu coupable l'État français, qui a distribué des armes et formé les milices d'assassins. Il devrait également avoir sa place sur le banc des accusés, aux côtés des tueurs rwandais.

Lucien DÉTROIT

• **Espagne**

La réforme de l'IVG ne doit pas passer !

Le projet de loi du Parti populaire au pouvoir, qui remet en cause le droit à l'interruption volontaire de grossesse en Espagne, a soulevé un tollé. Le succès de la manifestation centrale à Madrid du samedi 1^{er} février en a été un des moments importants. Évalués entre 50 000 et 75 000, celles et ceux qui ont défilé dans les rues de Madrid étaient venus d'autres grandes villes du pays, par des trains spéciaux, dits « trains de la liberté ». Mais ils n'étaient qu'une petite partie de tous ceux qui refusent cette réforme. Les manifestants avaient l'appui de milliers d'autres femmes, d'hommes de jeunes, révoltés par la politique réactionnaire du Parti populaire.

En Espagne, le droit à l'interruption volontaire de grossesse était devenu pour des millions de femmes un acquis et une sécurité ; comme l'était le droit à l'accès aux soins médicaux ; comme l'était aussi un minimum de garanties concernant la retraite. Et la remise en cause de ce droit à l'IVG pour les femmes a été ressentie comme

une attaque inacceptable, bien au-delà des quelques dizaines de milliers qui ont manifesté et des milieux féministes mobilisés, d'autant plus que ce droit avait été conquis par la lutte.

Cette colère est si réelle qu'une partie des sphères dirigeantes du Parti populaire semble prête à composer et à réviser le projet de

loi, craignant un recul aux prochaines élections européennes. Des députés de ce parti ont annoncé qu'ils ne voteraient pas la réforme telle qu'elle est définie aujourd'hui. Quant au Premier ministre, Mariano Rajoy, il a annoncé qu'il envisageait de reporter le vote du projet de loi au Parlement, en modifiant certaines modalités.

On sait ce que vaut ce type de promesses. Pendant que les mouvements de défense de l'IVG se manifestent, les tergiversations du gouvernement se heurtent à l'aile la plus réactionnaire du Parti populaire. Ce courant voudrait que se mettent en place des réformes plus dures encore et certains envisagent même de créer un regroupement



d'extrême droite, à la droite du Parti populaire, prêt à remettre en cause les quelques rares mesures progressistes qu'avaient pu prendre les gouvernements successifs depuis la fin de la dictature franquiste en 1975.

Ce contexte, ces retours en arrière sont autant de raisons de manifester en France aussi, par solidarité avec ceux qui en Espagne se battent pour le droit à

l'avortement, le droit à la santé, à l'éducation, au logement et, au-delà, pour que le rapport de force bascule en faveur du monde du travail.

Les problèmes des classes populaires en Espagne et en France sont les mêmes. Les reculs des uns sont aussi ceux des autres, leurs avancées et leurs luttes aussi.

Henriette MAUTHEY

• Tempête sur les pays émergents

Un nouvel épisode de la crise financière

L'an dernier, les investisseurs – banquiers, fonds d'investissement, compagnies d'assurance et autres spéculateurs – ont retiré sur les seuls marchés d'actions et d'obligations des pays dits émergents plus de 29 milliards de dollars de capitaux, dont 9 milliards pour la seule dernière semaine de décembre.

Le montant cumulé des sommes investies dans ces pays, sur les marchés boursiers et sur les autres marchés spéculatifs, aurait culminé il y a un an à 220 milliards de dollars. Jusqu'à aujourd'hui, sur ce total, seuls 60 milliards de dollars se sont réfugiés sur des marchés financiers jugés plus sûrs, essentiellement vers Wall Street. Cela ne représenterait que 5 % des sommes investies depuis neuf ans sur les marchés financiers de ces pays, selon un banquier. C'est dire que ce n'est sans doute qu'un début.

L'Inde, le Brésil, la Turquie, l'Afrique du Sud, la Russie, l'Argentine, l'Indonésie surtout ont été touchés jusqu'à présent par ce mouvement de fuite des capitaux. Tout récemment, il aurait commencé à toucher des pays d'Europe de l'Est, comme la Hongrie et la Pologne, dont les monnaies ont commencé à fléchir.

Ce qui a mis le feu aux poudres est la décision de la Banque centrale américaine, la Fed, de changer de politique monétaire. Depuis 2008, la Fed inondait les marchés financiers de liquidités. Cet argent a nourri

la spéculation sur les marchés des pays dits émergents. Que n'a-t-on entendu alors pour vanter la solidité de leurs économies, leur taux de croissance, etc. !

La simple annonce, en mai dernier, par le patron de la Fed, de son intention de réduire progressivement ces injections de capitaux avait suffi pour déclencher la première vague de fuite des capitaux dans ces pays. Depuis la Fed a effectivement réduit de vingt milliards, sur un total de 85 milliards par mois, le montant de ses injections de capitaux. Cela a suffi pour que les investisseurs qui s'étaient nourris de ces capitaux gratuits, ou

presque, découvrent la fragilité de l'économie de ces pays. Ainsi ces pays émergents, qui, comme le rappelle *Le Monde* du 26 janvier, « avaient tiré la croissance mondiale après la crise de 2008 », sont « devenus une menace ».

Cette fuite des capitaux qui se reconvertissent en dollars américains, a des conséquences dramatiques pour ces pays, et surtout pour leurs populations. Elle se traduit en effet mécaniquement par l'affaiblissement de ces monnaies, voire par leur effondrement. En six mois, la livre turque par exemple a perdu plus de 30 % par rapport au dollar. Depuis le début du mois de

janvier, le peso argentin a perdu près de 20 %. Avec comme conséquences l'explosion des dettes contractées en devises étrangères, la hausse des prix des importations, et l'augmentation de l'inflation

Les mesures prises par les autorités monétaires de ces pays, comme la hausse des taux d'intérêt, ont été impuissantes à enrayer la fuite des capitaux et risquent même au contraire d'aggraver encore leur situation, en affaiblissant encore un peu plus leur économie. Et « le mouvement ne fait que commencer », comme le reconnaît un banquier cité par la presse.

Jean-Jacques LAMY

• **Rwanda**

À quand le procès des autorités françaises responsables du massacre ?

Il y a vingt ans, la population rwandaise était victime d'un abominable massacre. Ce fut un véritable génocide pour les Tutsis, mais aussi pour ceux des Hutus qui s'opposaient aux meurtres de masse perpétrés par un régime aux abois. En trois mois, entre avril et juin 1994, 800 000 personnes ont perdu la vie.

Le régime rwandais était alors armé et protégé par la France de Mitterrand et Balladur, gauche et droite unies dans la défense des intérêts de l'impérialisme français. Mais le soutien de l'armée française n'a pas empêché la victoire de la guérilla tutsie, au pouvoir depuis. Battus dans la guerre civile malgré la terreur qu'ils ont exercée sur la population, d'ex-dirigeants rwandais ont trouvé refuge en France avec tout ce sang sur les mains.

Ils seraient au moins plusieurs dizaines, dont une vingtaine seulement sont poursuivis par la justice française avec une lenteur suspecte. Peu de juges français. Mais le soutien de l'armée française n'a pas empêché la victoire de la guérilla tutsie, au pouvoir depuis. Battus dans la guerre civile malgré la terreur qu'ils ont exercée sur la population, d'ex-dirigeants rwandais ont trouvé refuge en France avec tout ce sang sur les mains.

C'est la pression des associations de victimes et de leurs avocats, qui dénoncent « vingt ans de complaisance » et « les lenteurs

• **Argentine**

Le retour de l'inflation

Après une période où ils avaient l'existence de l'inflation et écartaient toute dévaluation, les dirigeants argentins, sous la présidence de la péroniste Cristina Kirchner, ont finalement dévalué la valeur de la monnaie nationale, le peso, de 13 % par rapport à celle du dollar. Rien n'assure cependant que cette dévaluation sera suffisante pour stabiliser l'inflation. Tout indique plutôt le contraire.

Depuis une quarantaine d'années, l'inflation et, avec elle, la dévaluation de la monnaie locale, hier l'austral, aujourd'hui le peso, a empoisonné l'existence des classes populaires. On est encore loin des seuils atteints dans les années quatre-vingt (plus de 4000 % !), puisque l'inflation atteint aujourd'hui 30 %, contre 18 % en 2010, mais les Argentins savent qu'elle a déjà fait tomber des gouvernements, comme celui

du radical Alfonsín en 1989. Et ils se rappellent que si la braderie de l'économie nationale avait permis de l'éteindre dans les années quatre-vingt-dix, avec un peso à parité avec le dollar, cela avait débouché en 2001 sur un krach retentissant qui avait plongé plus de la moitié des Argentins dans la misère.

L'inflation a pour conséquence de faire fondre le pouvoir d'achat du peso et d'entraîner une hausse des prix, y

compris sur des produits de première nécessité. Depuis décembre dernier, le prix d'un kilo de tomate a quintuplé sur certains marchés, tandis que le prix du ticket du métro de Buenos Aires augmentait d'un seul coup de 140 %.

À partir de 2004-2005, il y a eu une reprise de l'activité économique, des embauches de jeunes travailleurs. Depuis, les négociations salariales ont souvent entraîné des luttes pour les salaires. Celles de 2014 commenceront bientôt. Les directions syndicales demandent d'ores et déjà 30 % d'augmentation. Cela pourrait entraîner des luttes d'autant plus après que l'inflation est forte.

C'est aussi pourquoi un tribunal a décidé d'infliger à des travailleurs combattifs du pétrole, à Las Heras, des sanctions pénales inédites. Quatre d'entre eux ont en effet été condamnés à la prison à perpétuité parce qu'au cours d'une lutte en 2006 dans des affrontements entre la population qui les soutenait et la police qui les réprimait, un policier a trouvé la mort. Et cela alors que rien ne prouve que les grévistes en soient responsables. Mais l'État et le gouvernement entendent ainsi avertir les travailleurs qui prendront le chemin de la lutte qu'ils seront impitoyables.

Jacques FONTENOY

• 6 et 12 février 1934

La classe ouvrière riposte au danger fasciste

Il y a 80 ans, le 6 février 1934 à Paris, 30 000 personnes descendaient dans la rue pour exiger la démission du chef du gouvernement et parvenaient à l'imposer après une nuit d'émeute. Dans une France durement touchée par la crise, un an après l'accession d'Hitler au pouvoir en Allemagne, la menace fasciste se matérialisait ainsi dans la rue. Heureusement, elle allait entraîner une riposte massive de la classe ouvrière, montrant que celle-ci pouvait ouvrir une autre issue à la crise de la société.

Les manifestations organisées par l'extrême droite s'étaient succédé durant tout le mois de janvier 1934, de plus en plus violentes, amenant le gouvernement radical-socialiste de Camille Chautemps à la démission. L'extrême droite prenait prétexte du dernier scandale politico-financier éclaboussant ce gouvernement: une escroquerie à grande échelle montée par l'affairiste Stavisky, avec la complicité d'hommes politiques haut placés.

Début février, le nouveau chef du gouvernement, le radical Daladier, voulut montrer sa poigne contre cette agitation et limogea le préfet de police Chiappe, connu pour sa complaisance envers l'extrême droite. En riposte, toute l'extrême droite décida de descendre à nouveau dans la rue le 6 février, pour exiger la démission de Daladier.

Une nuit d'émeute

Environ 30 000 manifestants se retrouvèrent donc le 6 février place de la Concorde, tout près du Palais-Bourbon, siège de l'Assemblée nationale, où avait lieu la cérémonie d'investiture du gouvernement Daladier par les députés. Les manifestants dénonçaient, pêle-mêle, les « voleurs » du gouvernement, la « Gueuse », c'est-à-dire la République, les francs-maçons, les Juifs, les « métèques »... Il s'agissait, malgré la majorité parlementaire de centre-gauche, d'imposer un gouvernement de droite. Certains envisageaient même la dissolution de l'Assemblée nationale et la constitution d'un gouvernement provisoire.

En soirée, des milliers de manifestants tentèrent de marcher sur le Palais-Bourbon, certains armés de cannes munies de rasoirs et de billes d'acier, destinées à blesser et à faire tomber les chevaux des gardes mobiles. Après plusieurs charges des manifestants contre les forces

de police et de gendarmerie, celles-ci durent se replier sur le pont de la Concorde. Menacés d'être submergés, les policiers tirèrent à plusieurs reprises. Des affrontements très violents entre manifestants et policiers, avec échange de coups de feu, allaient continuer durant une partie de la nuit aux abords du Palais-Bourbon.

Cette nuit d'émeute fit quinze morts, dont un policier, et des milliers de blessés, du côté des manifestants comme des policiers et des gendarmes. Dès le lendemain, Daladier démissionnait et cédait la place à Gaston Doumergue, qui composa un nouveau gouvernement marqué à droite, comprenant Pétain au ministère de la Guerre.

La crise en France

La crise mondiale, qui avait éclaté en 1929, touchait fortement la France. À partir de 1931, le chômage avait fortement augmenté, les patrons en profitèrent pour accroître l'exploitation et diminuer les salaires. La crise affectait aussi les petits agriculteurs, artisans, commerçants et petits patrons. Ceux-ci perdaient confiance dans le pouvoir en place, dont ils avaient pourtant été les soutiens fidèles, et leur exaspération montait contre le gouvernement radical-socialiste qui se révélait incapable de les protéger de la crise et était éclaboussé par des scandales politiques et financiers. Les regards se tournaient vers l'extrême droite, qui se donnait l'image d'une opposition radicale.

En 1934, celle-ci comptait près de 200 000 adhérents, divisés en plusieurs « ligues » plus ou moins hostiles à la république parlementaire. Ces ligues comportaient des troupes de choc habituées à faire le coup de poing contre les militants de gauche. Les principales étaient l'Action française de Maurras, monarchiste, avec ses Camelots du roi, et les Croix de feu, dirigées



L'émeute du 6 février.

par le colonel de La Roque, regroupant beaucoup d'anciens combattants et soutenues par le patron de la sidérurgie De Wendel. D'autres groupes les côtoyaient, comme les Jeunes patriotes du patron du champagne Taittinger, ou encore Solidarité française, créée en 1933 par un autre capitaliste, le parfumeur François Coty. La plupart de ces ligues ne se revendiquaient pas directement du fascisme italien ou du nazisme allemand, mais l'arrivée d'Hitler au pouvoir en janvier 1933 n'avait pu que les encourager.

La classe ouvrière mobilisée

L'émeute du 6 février suscita une émotion dans toute la population, et en particulier dans les rangs des travailleurs. Même si les émeutiers n'étaient pas parvenus à envahir le Palais-Bourbon, ils avaient fait tomber un gouvernement. Dans le contexte de la crise et du renforcement de l'extrême droite, non seulement en France mais dans les pays voisins, chacun pouvait comprendre le danger. Bien

des travailleurs ressentait la nécessité d'une riposte, et celle-ci allait se frayer un chemin.

Le mouvement ouvrier était cependant profondément divisé. Les deux principaux partis se réclamant de la classe ouvrière, le Parti socialiste (SFIO, Section française de l'Internationale ouvrière) et le Parti communiste (SFIC, Section française de l'Internationale communiste), s'étaient séparés en 1920. Le Parti socialiste, réformiste, était largement intégré à l'appareil d'État et avait été le soutien du gouvernement radical. Il comptait 135 000 adhérents en 1933. Le Parti communiste était né dans l'enthousiasme suscité par la révolution russe de 1917, mais avait suivi la dégénérescence stalinienne de l'Internationale communiste. Relayant en France la politique de Staline, il défendait une politique absurde renvoyant dos à dos socialistes et fascistes, la même politique qui, en Allemagne, avait facilité la victoire d'Hitler. Par l'intermédiaire de son association d'anciens combattants l'ARAC, le PC avait par exemple appelé à manifester le 6 février, aux côtés des ligues

d'extrême droite, « contre les bandes fascistes, contre le gouvernement qui les développe, et contre la social-démocratie qui, par sa division de la classe ouvrière, s'efforce de l'affaiblir ». La période de répression patronale, particulièrement dure au cours des années 1920, puis les zigzags de la politique stalinienne avaient fait perdre au PC nombre de militants. Il n'avait plus que 28 000 membres en 1933.

« Unité d'action ! »

Pour les directions du PS et du PC, il n'était pas question d'organiser une réaction unitaire au lendemain du 6 février. Mais, à la base, les initiatives se multiplièrent dans ce sens: des manifestations communes eurent lieu en province, de nombreux ouvriers socialistes participèrent à la manifestation organisée par le seul PC le 9 février à Paris. C'est cette pression de la base qui conduisit le PC et la CGT-U (scission de la CGT liée au PC) à se rallier à l'appel à une grève générale de 24 heures lancé par la CGT (liée au PS) pour le 12 février. La grève générale fut un immense succès dans tout le pays, suivie par quatre millions et demi de travailleurs. Elle s'accompagna de nombreuses manifestations à travers toute la France, qui concernèrent au total un million de personnes. À Paris, la CGT et la CGT-U, appelaient à manifester séparément, mais les deux cortèges se rejoignirent, par la volonté des manifestants, en une foule immense.

Avec cette grève générale et ces manifestations massives, la classe ouvrière redécouvrait sa force. Pendant deux ans, sa mobilisation allait s'amplifier, jusqu'à la grève générale de mai-juin 1936, partie de la base et qui gagna tout le pays. La classe ouvrière à l'offensive faisait ainsi disparaître de la scène politique ces ligues d'extrême droite qui avaient pourtant semblé au bord de la prise du pouvoir en février 1934. Seule la politique des partis de gauche, PS et PC, réunis dans le Front Populaire, allait réussir, après 1936, à faire refluer la mobilisation ouvrière.

Valérie FONTAINE



La manifestation du 12 février.

• Bisphénol A

Néfastes pour la santé, mais pas pour les profits

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) vient de diviser par dix la dose journalière admissible de bisphénol A qu'elle recommande, c'est-à-dire la dose qu'elle juge ingérable chaque jour par l'homme sans danger pour sa santé.

Le bisphénol A (ou BPA) est une substance très courante, présente dans le revêtement intérieur des boîtes de conserve et des canettes, dans les bonbonnes d'eau des bureaux, les boîtes en plastique rigide, le papier thermique des tickets de caisse et des reçus de carte bleue, les peintures murales de type résine époxy, les ciments dentaires... De nombreuses études alertent sur ses effets néfastes pour la santé, y compris à petites doses : considéré comme un perturbateur endocrinien,

le bisphénol A aurait des conséquences nocives sur le foie et les reins, favoriserait l'apparition de cancers du sein, l'obésité infantile et la baisse de la fertilité. Il serait particulièrement dangereux pour les fœtus, les nourrissons et les jeunes enfants, ainsi que pour les caissières qui manipulent à longueur de journée des tickets de caisse.

En France, le bisphénol A est déjà interdit depuis le 1^{er} janvier 2013 dans tous les conditionnements pouvant entrer en contact avec des aliments pour

les nourrissons et les enfants en bas âge, en particulier dans les biberons. Cette interdiction devrait être étendue à l'ensemble des conditionnements à usage alimentaire à partir du 1^{er} janvier 2015. Cela fait déjà de nombreuses années que les études scientifiques s'accumulent et alertent sur le sujet, que les parlementaires discutent et légifèrent. Si la prise de décision prend tant de temps, c'est que les industriels de l'agro-alimentaire freinent des quatre fers, car le remplacement du bisphénol A par une substance non toxique leur coûte de l'argent.

Ils ont tout de même dû trouver des substituts, et les biberons, ainsi que certains



Du bisphénol en veux-tu en voilà.

papiers thermiques, portent désormais la mention « sans bisphénol A » (ou « sans BPA »). Mais dans bien des cas, le bisphénol A a été remplacé par d'autres bisphénols, qui seraient tout aussi toxiques. D'après l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), ces substituts ont été

adoptés par les industriels, mais ils « n'ont pas pour autant fait l'objet d'essais complets dans le domaine de la toxicologie, notamment vis-à-vis de la reproduction et/ou de leurs caractères de perturbateur endocrinien ».

La recherche du profit immédiat et la santé publique ne font pas bon ménage.

Valérie FONTAINE

• FJT Cara – Saint-Ouen

Les résidents refusent l'expulsion

Les résidents du foyer municipal de jeunes travailleurs CARA à Saint-Ouen sont mobilisés contre l'expulsion de certains d'entre eux. Ils ont appris que la mairie vendait le terrain sur lequel est installé le foyer sans se préoccuper du relogement des résidents. Les expulsions étaient le moyen de commencer à vider le foyer des jeunes travailleurs dont la situation était la plus précaire.

Le 29 janvier, après quelques réunions et une intervention sur le marché de la ville, les résidents sont partis en manifestation demander des comptes à la mairie, qui gère ce foyer municipal. Devant le cortège, une délégation a été reçue. Les élus ont confirmé la décision de fermer le foyer d'ici à juillet 2014 sans qu'aucune solution de relogement n'ait été envisagée pour ses 130 résidents.

Cependant un deuxième rendez-vous a été pris, cette fois-ci entre les murs du foyer. Une soixantaine de résidents sont venus écouter les

explications des représentants de la mairie et leur poser leurs questions. Mais ceux-ci ont repoussé la fermeture du foyer tant que tout le monde ne serait pas convenablement relogé, et ont demandé aux résidents de leur faire confiance. Mais comment s'y fier alors qu'ils ont répondu négativement à la demande de réintégration de ceux qui ont déjà été expulsés ?

La seule chose que la mairie a promise est de repousser les expulsions de fin janvier à fin mars, c'est-à-dire à la fin de la trêve hivernale. Elle a proposé une cellule de crise destinée à

reloger ceux qui n'avaient pas de dette, cherchant donc à diviser les résidents entre eux en fonction de leur situation.

Le 3 février, les résidents sont venus en manifestation au conseil municipal pour y prendre la parole. Ils ont pu réaffirmer leurs revendications : réintégration immédiate de tous les expulsés, aucune expulsion et maintien du foyer tant que tous les résidents n'auront pas été convenablement relogés. Ils ont pu voir les élus de la majorité bredouiller des justifications incompréhensibles et reconnaître qu'ils avaient commis des erreurs, notamment celle de ne jamais avoir informé les résidents du foyer.

Aucune garantie sérieuse n'ayant été obtenue, les résidents continuent à se mobiliser et de nouvelles actions sont prévues.

Correspondant LO

• Continentale nutrition

Tous ensemble !

Lundi 3 février, près de 400 travailleurs de la Continentale nutrition, société de Boulogne-sur-Mer menacée de liquidation, sont venus manifester au siège du Crédit agricole à Montrouge.

Aux cris de « Tous ensemble ! », déployant une banderole « Le Crédit agricole tue la Continentale », ils ont crié leur colère et leur indignation face au refus

de la banque – actionnaire de la Continentale – de leur accorder les huit millions d'euros nécessaires à la mise en place du plan de redressement et donc à l'avenir de l'entreprise, leader de l'alimentation animale. Avec ce refus, le Crédit agricole menace l'emploi de plusieurs centaines de travailleurs.

La direction de la banque a reçu une délégation de

travailleurs mais sans donner de réponse à leurs demandes. Dans le même temps, elle avait fait fermer pendant quelques heures tous les accès du site de Montrouge, où travaillent près de 3 000 salariés. Avait-elle peur que les travailleurs de la banque montrent leur solidarité et leur soutien à ceux de la Continentale ?

Correspondant LO

• Les Nids (Seine-Maritime)

En lutte contre les méthodes de la direction

L'association Les Nids, qui compte plus de 800 salariés dans le département de Seine-Maritime, accueille et accompagne 4 700 enfants et adolescents dans le cadre de missions telles que la protection de l'enfance, la médiation familiale ou encore l'insertion.

Les salariés, éducateurs, personnel technique et administratif, sont engagés depuis début janvier dans un mouvement de protestation faisant suite au licenciement du directeur du pôle hébergement havrais, qui illustre bien les méthodes arbitraires de la direction générale.

L'ensemble des salariés du Havre, écœurés par le sort réservé à leur collègue licencié, ont décidé lundi 13 janvier de se rassembler pour manifester leur colère à leur responsable, venu ce jour-là de Rouen dans leur établissement. Ce monsieur a dû s'expliquer devant les journalistes et les caméras de la presse locale, face aux salariés qui lui demandaient des comptes. Cette première journée fut ressentie par tous comme une première étape.

Mercredi 15 janvier, une délégation des salariés de différentes structures havraises est allée rencontrer les élus havrais du conseil général, principal financeur de l'association. Il s'agissait non seulement de dénoncer les méthodes arbitraires de leur responsable, mais également d'alerter sur les conditions de travail qui se dégradent, faute de financement public

suffisant. Jeudi 16, l'ensemble des salariés de deux établissements sont à nouveau allés demander des explications au directeur général, en visite à nouveau au Havre.

Une assemblée générale s'est tenue le lundi 20 janvier à l'union locale, rassemblant des salariés d'autres structures du département. Tous ont exprimé leur volonté d'étendre le mouvement à l'ensemble des établissements des « Nids », et se sont mis d'accord pour se déplacer à Mont-Saint-Aignan, au siège social de l'association, le mardi 28.

Cette journée de rassemblement, de grèves et de débrayage fut un succès. Environ 150 salariés ont imposé leur présence dans la salle de réunion pour soutenir leurs collègues, reçus en délégation par le directeur général ainsi que le président de l'association. Ils ont réclamé des effectifs et des moyens financiers supplémentaires, et dénoncé les méthodes de la direction générale aux cris de « direction, démission ! ».

Tous se sont quittés en fin d'après-midi avec l'idée qu'il faudra maintenir la pression et poursuivre le combat.

Correspondant LO

• Éboueurs de Rennes

En grève pour les salaires

Une centaine de travailleurs de la Sita Ouest (Rennes métropole, Vitré, Nantes etc.) sont en grève, depuis vendredi 31 janvier pour Rennes métropole et lundi 3 février pour Nantes. Sita Ouest (750 salariés) appartient à la holding Sita France (18 000 salariés) et est une filiale du groupe Suez environnement (Lyonnaise des Eaux, etc.).

Le signal du mécontentement a été la paie de janvier 2014. Les salaires, relevant de la convention collective du déchet, devaient être relevés de 1,60 % au 1^{er} janvier 2014. Mais la plupart des chauffeurs et ripeurs n'ont eu que 0,82 %, soit 13,78 euros pour le salaire le plus fréquent, sous prétexte que leur salaire était légèrement au-dessus de la convention

collective!

De plus, lors d'une réunion de remise des médailles du travail, un grand chef s'est vanté que le contrat de délégation du service public du nettoyage de Rennes était avantageux.

En 2012, selon les derniers chiffres connus, les grands cadres ont été augmentés en moyenne de 6 %. Les grévistes ont le sentiment d'être

pressurés: on leur en demande de plus en plus (renseignement informatique sur les poubelles trop lourdes, économies sur les freinages, le carburant...) mais la paie est à la traîne. Il y a des disparités entre les paies, y compris pour plusieurs collègues faisant le même travail, pouvant aller jusqu'à 200 ou 300 euros. La direction le reconnaît, mais veut étaler les régularisations sur plusieurs années.

Tout cela provoque la colère, et c'est la grève. Ses modalités sont discutées en assemblées générales, par site. Le lien entre les grévistes est assuré par les délégués CGT et CFDT, mais

des visites de site à site ont eu lieu. Ainsi, lundi 3 février, les grévistes de Cesson Sévigné sont allés rejoindre le matin ceux du dépôt de Chartres et ensuite, ensemble, ils sont allés à Vitré. La grève permet de mieux se connaître. Pour certains, c'est une première.

Certains s'attendent à un conflit sur la durée. La grève se voit, comme l'écrivait ce mardi 4 février *Ouest France*: « Grève des éboueurs: Rennes croule sous les déchets ». La direction n'a pas réagi et Rennes métropole non plus. Seule la détermination des grévistes comptera.

Correspondant LO

• Résidence des élèves de l'École Centrale – Châtenay-Malabry

Nouvelle grève des travailleurs du ménage

Le 27 janvier, les travailleurs de la résidence des élèves de l'École Centrale à Châtenay-Malabry se sont mis en grève, obligeant leur patron à se déplacer sur le site et à examiner leurs revendications.

Il y a un an déjà, ils s'étaient mis en grève contre leur employeur d'alors, la société Perfect-Nettoyage. Au bout d'une semaine, ils avaient obtenu en partie satisfaction: une qualification de plus pour chacun, des vêtements de travail, l'arrêt de l'utilisation des produits de nettoyage dangereux et la promesse d'obtenir une prime d'intéressement.

Ils savaient qu'ils devraient être vigilants, car le contrat allait être renégocié. La société Perfect-Nettoyage a perdu le contrat, remplacée par la société Tefid. Et très rapidement les travailleurs ont su que le contrat avait dû être revu à la baisse. Les produits pour le nettoyage des près de mille logements étudiants étaient inadaptes et en quantité insuffisante, le



personnel absent, non ou partiellement remplacé. Quant à la prime promise par leur ancien employeur, ils ne la voyaient pas venir. Et les travaux supplémentaires, liés aux fêtes des étudiants, étaient toujours à faire en plus des tâches quotidiennes et sans personnel supplémentaire.

C'est en constatant qu'une lettre envoyée à leur direction avec l'Union locale CGT, en septembre dernier, était restée sans réponse qu'ils se sont

remis en grève. La direction de Tefid a dû accepter bon nombre de demandes des travailleurs: une prime de fin d'année et de l'intéressement, le remplacement du salarié qui part en retraite, une qualification de plus aux cinq travailleurs qui utilisent les machines, la création de fiches de poste afin de ne pas être sous-qualifié et donc sous-payé, du matériel de nettoyage neuf, en nombre, évitant le port de charges lourdes, l'équipement des salles de

pause en micro-ondes, l'octroi des chèques cadeaux dont ils avaient été exclus, et le paiement des jours de grève.

Une nouvelle grève à un an d'intervalle, pour faire appliquer ce que les travailleurs avaient obtenu suite à leur première grève: tous ont bien compris que rien n'est jamais vraiment gagné si on ne maintient pas la pression. Et ils ont bien l'intention de ne pas perdre un an de plus.

Correspondant LO

• Hutchinson Bezons

Une baisse maquillée en augmentation

Mardi 28 janvier, à l'occasion des négociations annuelles, plus d'une centaine de travailleurs, sur les 400 que compte l'usine Hutchinson, ex-Joint Français, de Bezons dans le Val-d'Oise ont fait grève la journée. Ils protestaient contre l'annonce de la direction de n'accorder que 0,5 % d'augmentation générale et à peine 0,2 % d'augmentation individuelle, soit tout juste 5 euros sur de nombreuses paies.

L'augmentation prévue par la direction couvre à peine celle de la mutuelle et, si l'on ajoute la hausse des cotisations sociales, cela veut dire que les salaires de cette année seront plus bas que ceux de l'année dernière. Cela a donc été ressenti comme une provocation, la direction déclarant par ailleurs qu'il s'agissait de préserver l'avenir, comme si augmenter les salaires menaçait les emplois.

Hutchinson, propriétaire de l'usine, est un groupe qui a déclaré plus de 300 millions d'euros de bénéfices en 2013. C'est aussi une filiale du groupe Total, dont les bénéfices dépassent régulièrement les 10 milliards d'euros par an. Les prétendues difficultés ne sont que prétextes pour faire accepter des sacrifices.

Le sort réservé aux travailleurs d'autres sites du groupe a aussi contribué à faire monter la colère. À Saint-Brieuc, la direction fait du chantage: elle n'accorde aucune augmentation si les travailleurs n'acceptent pas de renégocier le temps de travail. Dans l'Oise ou dans le Loiret, le groupe licencie. La mobilisation d'une partie importante des travailleurs de fabrication de l'usine de Bezons a perturbé la production et empêché les camions de rentrer dans l'usine. La présence d'un huissier et de nombreux cadres aux portes de l'usine n'y a rien changé.

Correspondant LO

• Dassault – Argenteuil

Rafale: Bonjour les dégâts!

Un incident survenu le mardi 21 janvier à l'usine Dassault-Aviation d'Argenteuil pourrait prêter à sourire, si l'on n'avait pas frôlé la catastrophe.

Les Rafale construits en partie à Argenteuil sont déplacés d'un stade de production au suivant en étant soulevés par un palan. C'est au cours de

l'une de ces manœuvres que le câble du palan a cédé sous la charge, l'avion s'écrasant alors en partie, mais surtout en vrac, sur le bâti tournant qui devait le recevoir. Il s'en est fallu d'un cheveu qu'un ouvrier proche du bâti ne soit écrasé. Il s'en est tiré avec des dommages superficiels et une belle peur, mais doit-on compter sur la

chance pour sortir vivant de cette usine?

La direction prétend que les palans sont régulièrement contrôlés. Si c'est vraiment le cas, alors les contrôles sont superficiels et surtout bâclés. En tout cas, l'usage des palans est pour le moment arrêté. Mais l'on peut également juger de l'improvisation puisque,

lorsqu'on demande la masse du Rafale soulevé, les réponses sont pour le moins évasives.

Bref « le meilleur avion du monde », selon Dassault, est fabriqué avec un amateurisme qui renvoie au critère qui lui tient à cœur et au portefeuille: la réduction des coûts. On voit où cela mène.

Correspondant LO

• Mory Ducros

La grève continue

Les médias ont annoncé un peu vite la fin de la grève chez le transpoteur Mory Ducros, affirmant que les syndicats étaient satisfaits des dernières propositions d'Arcole industries.

Démarrée le soir du 27 janvier, la grève s'était étendue à de nombreux sites mercredi 29, malgré le chantage de la direction d'Arcole, à la fois repreneur potentiel et ex-propriétaire ayant mis l'entreprise en faillite, qui menaçait d'abandonner la reprise en cas de mouvements sociaux.

Devant l'extension du mouvement, le ministre Montebourg convoquait la direction d'Arcole, qui a fait quelques petites avancées, que certaines directions syndicales ont approuvées la nuit suivante : il y aurait 2 210 salariés repris au lieu de 2 150 (sur 5 000) et 50 sites conservés sur 85, au lieu de 48. Quant à l'enveloppe prévue pour les indemnités supralégales, elle passerait de 21 à 30 millions, dont la répartition n'est pas précisée. Mais une

moyenne de 10 000 euros, c'est bien insuffisant pour pouvoir continuer à vivre correctement quand on a perdu son travail : « On ne veut pas partir avec une misère », disent certains.

Les grévistes sont très en colère contre les syndicats qui ont signé l'accord sans leur demander leur avis. À Saint-Priest, dans la banlieue lyonnaise, le lendemain, un syndiqué CFDT a brûlé symboliquement les drapeaux de la fédération CFDT des transports devant les caméras de télévision. Cependant, disent les travailleurs, la CFDT et la CGT Mory Ducros ne veulent pas de l'accord et les militants de base et les grévistes encore moins.

Aussi, bien que la plupart des sites aient levé les barrages le soir du 30 janvier, et malgré le chantage d'Arcole et les injonctions de Montebourg, certains sites ont continué la grève. C'est le cas de la plate-forme de Vénissieux qui va fermer avec, sur 168 salariés, seulement 27 reclassés à Saint-Priest, qui ne va lui-même garder que



47 emplois sur 103, alors que les deux plates-formes travaillent à plein régime. À Saint-Priest la grève, arrêtée le 30 janvier, a repris le 1^{er} février. Les deux sites sont bloqués par les grévistes qui se relaient, dehors, jour et nuit, y compris le week-end, pour que les camions et les colis ne soient pas sortis en leur absence.

Au tribunal de commerce de Pontoise mardi 4 février, le PDG d'Arcole a exercé un chantage direct sur l'emploi des 2 210 travailleurs qu'il accepte de garder. Il a voulu monter ceux des travailleurs qui

pourraient garder leur emploi si la CFDT apportait son soutien à la reprise partielle (FO, CFTC et CGC ayant déjà approuvé les licenciements), contre ceux qui seraient licenciés. Jusqu'à la dernière minute les militants CFDT de l'entreprise ont refusé ce chantage, mais il a été accepté par le représentant national de la fédération CFDT de transports.

Le ministre Montebourg qui a lui aussi, en coulisse, exercé des pressions sur les syndicats, s'est félicité d'avoir remporté une « victoire » car selon lui « 2 210 salariés, c'est mieux que

si c'était zéro ». Et considérant que les 10 000 euros obtenus par la grève pour les licenciés sont une charge insupportable pour Arcole Industries, il lui a en plus annoncé un prêt de 17,5 millions d'euros, soutenant le patron de toutes les façons possibles.

En tout cas, les salariés ne veulent pas se laisser jeter dehors avec des miettes. Ils ont peu d'espoir d'empêcher les licenciements, mais ils veulent au moins obtenir de meilleures indemnités.

Correspondant LO

• PSA Aulnay-sous-Bois

Pour dénoncer les licenciements Mobilisation réussie

Vendredi 31 janvier, une cinquantaine d'anciens grévistes et des salariés de l'usine PSA d'Aulnay sont allés interpellier, par surprise, Arnaud Montebourg. Celui-ci a été obligé de reconnaître qu'en termes de reclassements « le compte n'y était pas » et que PSA ne respectait pas ses engagements.

Ensuite, il a fait semblant d'être mécontent de l'attitude de PSA sans expliquer ce qu'il comptait faire pour que cette situation cesse. Quand les travailleurs ont aussi tenu à dénoncer le plan de près de 700 licenciements d'intérimaires à l'usine de Poissy, Montebourg a joué les innocents ! Son numéro d'acteur a consisté à sembler découvrir le problème de ce nouveau plan de suppressions d'emplois.

Les grévistes ont fait remarquer à Montebourg que le gouvernement avait nommé un représentant, Louis Gallois, au conseil d'administration de PSA et qu'on était en droit de se demander à quoi il servait. Montebourg a alors joué son rôle de chevalier blanc, affirmant bravement qu'il ne laisserait pas faire, etc. Il n'a toutefois pas réussi à expliquer pourquoi son gouvernement offre si volontiers un milliard à la famille Peugeot alors que PSA

supprime des milliers d'emplois et laisse sur le carreau des centaines de travailleurs.

Mais cette scène n'a pas été du goût des patrons de PSA. Quelques heures plus tard, le DRH du groupe, Philippe Dorge, se fendait d'un communiqué pour dénoncer les anciens grévistes et démentir les chiffres sur les travailleurs n'ayant pas de solution de reclassement. Mais il s'agissait surtout pour lui de remettre à sa place Montebourg : les ministres ne sont pas payés pour critiquer les capitalistes mais pour servir leurs intérêts.

En tout cas, pour les anciens grévistes, cette action a été une réussite complète. Ils comptent bien continuer leur pression afin d'imposer à PSA de trouver des solutions pour tous les travailleurs. C'est aussi une façon de poursuivre le combat contre ce grand groupe capitaliste qui continue à licencier.

Correspondant LO

• Auchan

Suppressions d'emplois pour enrichir les Mulliez

La direction d'Auchan France vient d'annoncer un plan de 300 suppressions d'emplois dans ses 120 hypermarchés entre 2014 et 2016. D'après la direction il s'agirait principalement d'emplois de cadres. Mais c'est un accroissement de la charge de travail pour tout le monde qui est envisagé.

Cela fait plusieurs années qu'Auchan supprime des centaines d'emplois dans les magasins et les services centraux. Avec la mise en place de son plan baptisé Efficacité opérationnelle, il a réduit les effectifs dans les rayons et les

réserves, forçant les travailleurs à être polyvalents dans différents secteurs et augmentant l'amplitude horaire pour achalander les rayons. Maintenant, la direction utilise tout un discours pour essayer de faire croire que ces suppressions d'emplois correspondent à une promotion : les travailleurs deviendraient des « employés commerciaux » et les chefs de rayon des « managers commerce ». Et elle se fait aussi de la publicité à bon compte en évoquant les créations d'emplois dans les Drive, dont rien ne dit que ce soient des CDI.

Pour justifier ces

suppressions d'emplois, Auchan invoque une baisse des ventes de 2,6 % en 2013. Ce chiffre est ridicule en comparaison des milliards que cette entreprise a rapportés et continue de rapporter à ses propriétaires, la famille Mulliez. Non seulement celle-ci est une des principales fortunes de France depuis des années, mais en 2012 elle a accru son patrimoine de un milliard d'euros, grâce au travail de centaines de milliers de travailleurs d'Auchan, Kiabi, Décathlon et autres entreprises du groupe.

Marion AJAR

• Carrier – Alençon

Les rapaces à l'œuvre

Le tribunal de commerce d'Alençon a annoncé le mardi 28 janvier la mise en liquidation judiciaire de l'usine Carrier.

Pour les 178 ouvriers qui fabriquent depuis des années des cars scolaires, cette décision est d'autant plus choquante qu'il y a encore six mois on leur parlait de plan de charge de travail, de commandes, d'heures supplémentaires et de contrats d'intérimaires par dizaines. Mais tout cela était une odieuse mise

en scène et un mensonge de la part du trio familial qui, depuis 2000, dirige le groupe à travers une holding financière florissante, contrôlant elle-même une cinquantaine de sociétés.

Il n'y a aucune raison d'accepter qu'une activité cesse brutalement parce qu'une bande de vautours capitalistes a décidé de faire du profit ailleurs ou autrement, privant des travailleurs de leur gagne-pain et réduisant leurs familles à la misère.

Carrier, rebaptisé Fast Concept Car, a déclaré des profits pendant des années, et en 2013 les ventes ont encore augmenté de 8 % par rapport à 2012. Alors, il ne serait que justice de puiser dans les profits réalisés par le groupe, mais aussi de prendre sur la fortune personnelle de ses propriétaires, pour payer aussi longtemps que nécessaire les salaires de tous les ouvriers.

Correspondant LO

• Renault – Cléon (Seine-Maritime)

Dans un contexte de pressions patronales

Un travailleur se suicide à l'usine

Jeudi 30 janvier, Emmanuel, salarié chez Renault Cléon âgé de 43 ans, père de trois enfants, s'est suicidé à l'usine. Employé dans un secteur d'usinage des boîtes de vitesses, il a été retrouvé pendu par ses collègues de nuit. L'annonce de sa mort a bouleversé tout le monde, d'autant qu'elle s'est produite moins de neuf mois après le suicide (toujours à l'usine) d'un autre ouvrier.

Contrairement au travailleur qui avait mis fin à ses jours en avril 2013, et qui accusait alors nommément la direction de l'usine et Carlos Ghosn, le patron de Renault, Emmanuel n'a laissé aucune lettre. Mais le fait qu'il se soit suicidé lui aussi sur son lieu de travail n'est pas un geste neutre et ses camarades l'interprètent comme une mise en cause de la politique de la direction et de la façon dont elle l'impose.

Selon un système de rotation en vigueur à Renault Cléon, Emmanuel effectuait chaque année huit mois en équipe de nuit et quatre mois en journée. Il était demandeur de travail de nuit pour des raisons financières, sa femme étant au chômage. Or, la veille du suicide, il avait assisté à une réunion où la maîtrise de son secteur avait annoncé qu'il n'y aurait plus de travail de nuit dans son atelier. Pour ceux qui

faisaient la nuit, la perte pourrait dépasser les 600 euros.

Le geste de notre camarade est à l'évidence l'aboutissement d'un itinéraire personnel douloureux. Sans être forcément la seule raison à son geste, la situation à l'usine où l'exploitation s'est accrue, aussi bien dans les ateliers que dans les bureaux, a été un facteur aggravant. La direction a beau nier cette réalité, elle est incontestable pour de nombreux salariés.

Dans les ateliers, le travail n'est souvent plus qu'une suite d'opérations spécifiques, répétitives, à reproduire sans cesse. À cela s'ajoute une pression constante des chefs, qui exigent la baisse des temps pour toutes les opérations. La direction utilise les continues

restructurations pour imposer mobilité et flexibilité, décidant arbitrairement des mutations, refusant celles réclamées par les salariés. Les pressions pour le rendement sont quotidiennes. Il faut produire toujours plus en un temps toujours plus court.

La direction impose son « management au plus près », casse les solidarités au travail en faisant croire que le dialogue individuel entre un salarié et un chef peut résoudre tous les problèmes. Lors des entretiens individuels, des salariés se retrouvent piégés par des objectifs inatteignables. C'est alors le prétexte à de nouvelles pressions, faites de promesses, de ragots, de mensonges pour entretenir un climat de méfiance, de suspicion et de concurrence entre

tous. La hiérarchie se donne le beau rôle et tente de faire croire qu'elle est à l'écoute. Celui qui se laisse prendre à ce jeu ne peut que s'en mordre les doigts.

Si nombre de chefs sont parfois incompetents techniquement, leur qualification dans le domaine du harcèlement psychologique s'est spectaculairement accrue: primes à « l'innovation », photo dans le journal d'entreprise, compétition entre les salariés, dénigrement des syndicats. Cela crée une ambiance délétère dont la direction tire profit.

Voilà la réalité quotidienne à l'usine: harcèlement, stress, pressions, humiliations. Elle éclaire les causes qui ont pu conduire des camarades de travail à commettre l'irréparable.

Correspondant LO



• Librairie des Volcans Clermont-Ferrand

Menaces de fermeture

Le 10 février, le tribunal de commerce de Paris doit décider de la fermeture de la librairie des Volcans, qui emploie 35 salariés à Clermont-Ferrand. La cause principale en est la mise en liquidation judiciaire du groupe Chapitre, qui possède un réseau de 57 librairies employant 1 200 salariés, et qui est lui-même une filiale d'Actissia, un fonds d'investissement américain, propriétaire aussi de nombreux centres de distribution du livre.

Chapitre affirme être en déficit de plusieurs millions d'euros. D'où la mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Paris, lequel, en accord avec la direction nationale de Chapitre, prononcerait un véritable dépeçage du groupe, librairie par librairie, n'en gardant que dix ou onze jugées plus rentables, et ordonnerait la fermeture d'une quarantaine de sites.

Pourtant les soutiens n'ont pas manqué, comme le 7 janvier, jour où plus de 500 personnes se sont rassemblées devant la librairie des Volcans pour réclamer son maintien. Depuis plus d'un mois, chaque samedi après-midi, des actions de solidarité ont lieu de la part de personnalités locales, écrivains ou artistes, comme la comédienne Emmanuelle Béart. Une pétition avec plus de 13 000 signatures circule pour demander le maintien de l'activité des Volcans.

Mais, ne voyant toujours rien venir du côté des possibles repreneurs, une partie du personnel, incité par des militants de la CGT, envisage un projet de SCOP (société coopérative et participative) en y injectant l'argent de leurs indemnités de licenciement et de chômage.

Quelle que soit la décision du tribunal de Paris le 10 février, il n'y a pas de raison que ce soit aux salariés de risquer le chômage ou leurs indemnités dans un projet de reprise, serait-ce une SCOP. C'est d'abord à ceux qui se sont enrichis sur leur travail de garantir tous les emplois et les salaires.

Correspondant LO

• Eon Reality – Laval

Aides publiques réelles, emplois virtuels

L'entreprise californienne Eon Reality a annoncé son implantation prochaine à Laval, en Mayenne. Spécialisée dans les outils informatiques de réalité virtuelle, qui consistent à élaborer un environnement simulant la réalité à partir d'images de synthèse, elle compte y développer des produits destinés aux écoles et aux centres de loisirs.

Lors de la présentation du projet, le directeur de cette entreprise a affirmé que Laval

était considéré aux États-Unis comme « *the place to be* » en Europe, pour ce qui concerne les technologies de réalité virtuelle... Plus prosaïquement, il n'a sans doute pas été insensible aux cadeaux promis par les collectivités locales: la construction d'une Cité de la réalité virtuelle, qui va leur coûter 9 millions d'euros, et dont l'entreprise pourra bénéficier, ainsi qu'une aide directe de 4 millions d'euros pour ce projet d'implantation, offerte par la ville, la communauté de communes et la région.

Jean-Christophe Boyer, le

maire socialiste de Laval, a cru bon de justifier ces cadeaux faits avec l'argent public par de prétendues contreparties en matière de création d'emplois. Eon Reality promet en effet de créer 150 emplois dans les prochaines années... Une promesse qui n'engage que ceux qui y croient! Il y a cinq ans, le même scénario s'était déroulé, cette fois dans la ville de Clermont-Ferrand, alors présentée par Eon Reality comme « *sa base principale en Europe* », où « *des projets d'envergure internationale verront le jour* ». Aujourd'hui, il s'avère qu'Eon

Reality s'est contenté d'équiper un centre de la réalité virtuelle, mais n'a créé aucun emploi, et a disparu depuis de Clermont-Ferrand!

Qu'à cela ne tienne, lors de ses vœux pour l'année 2014, Jean-Christophe Boyer a de nouveau affirmé sa politique d'aides tous azimuts aux entreprises, ajoutant même que « *trop de charges pèsent sur elles, trop de contraintes limitent les embauches* ». Des propos qui ne peuvent que rencontrer l'approbation du patronat.

Valérie FONTAINE

• SNCF

Suppressions de postes et dégradation du service

Dans leurs vœux, Guillaume Pepy, le président de la SNCF, et ses sous-fifres avaient souhaité aux cheminots une année 2014 « sous le signe de l'excellence du service aux clients et de la satisfaction au travail ». Quelle hypocrisie ! alors que dans le même temps ils annonçaient quelque 1 500 nouvelles suppressions de postes pour 2014, qui s'ajoutent aux 30 000 emplois supprimés depuis l'année 2000.

Tous les secteurs pâtissent de cette hémorragie. À la gare de Paris Saint-Lazare par exemple, des permanences de cheminots de la signalisation ont été supprimées, alors que la vétusté des installations augmente les problèmes de signalisation et allonge les temps d'intervention. Cela ne peut qu'aggraver les retards et les suppressions de trains. Dans la même gare, à la vente des billets, la direction annonce la suppression de centaines de postes, ce qui dégradera encore le service, et la sorte de charte du comportement

que la hiérarchie veut faire signer aux guichetiers, et que ceux-ci refusent, n'y changerait rien.

Côté matériel, la situation n'est pas meilleure. À la gare des Aubrais-Orléans, pendant les vacances de fin d'année, des trains Intercités de type Corail ont été remplacés par de vieilles rames de banlieue à double niveau. Les voitures Corail sont en effet usées jusqu'à la corde, et les cheminots de Paris-Masséna chargés de leur entretien sont de moins en moins nombreux.

Selon une fédération



d'utilisateurs, une vingtaine de lignes jugées peu rentables pourraient tout bonnement disparaître dans les dix prochaines années. Cela

concernerait 5 000 km de voies, parmi lesquelles les lignes Morlaix-Roscoff, Limoges-Brive ou encore La Roche-sur-Yon-Thouars. Pour Pepy et

la direction de la SNCF, tout est bon pour faire des économies, sur le dos des cheminots comme sur celui des usagers.

Correspondant LO

• Châtillon (Hauts-de-Seine)

Les cheminots se font craindre

Ces dernières années, les réorganisations opérées dans les différentes unités de l'atelier de réparation TGV de Châtillon ont abouti à une réduction des effectifs et à une accentuation des rythmes de travail.

Dans un secteur, Service Court, l'été dernier, les cheminots avaient déjà montré par des actions de grève leur mécontentement face à la dégradation de ces conditions de travail. Mais ce mécontentement est largement partagé. C'est à l'Unité électrique Châtillon-Haut que la mobilisation a été relancée en décembre. Durant tout le mois,

chaque équipe avait listé ses différents problèmes et, un peu avant les fêtes, une première assemblée commune votait l'ensemble des revendications.

Au retour des fêtes, une assemblée générale des électriciens regroupant en moyenne entre 25 et 45 participants (sur 100 à l'effectif) se tenait toutes les semaines, en vue d'organiser

un mouvement. Lorsqu'a été voté le principe d'une grève et le dépôt d'une demande de concertation, l'AG a désigné quatre électriciens pour accompagner les organisations syndicales. Toute l'AG s'est rendue à la direction pour déposer un préavis de grève illimité à partir du 29 janvier. Les principales revendications concernaient le maintien de l'effectif et le versement de primes.

La direction commençait à s'inquiéter de la mobilisation du secteur. Mardi 28 janvier,

veille de la grève, elle annonçait le versement d'une prime mensuelle de salissure et de saisie variant de 40 à 50 euros pour tous les cheminots de production de Châtillon-Haut. C'était loin de correspondre à l'ensemble des revendications, mais l'AG notait que, si la direction avait satisfait une très ancienne revendication non seulement des électriciens mais de tout le secteur, c'était bien par crainte du démarrage d'un mouvement de grève.

Si une partie des électriciens

ont tout de même tenu à faire grève dans les jours qui ont suivi, le sentiment général était la satisfaction d'être déjà parvenus à faire reculer la direction et de s'être fait respecter. L'autre acquis, sans doute le plus important, est l'habitude qu'ont prise les cheminots du secteur de se réunir, de discuter et décider ensemble de leurs revendications et des actions à entreprendre. C'est un précieux gage pour l'avenir.

Correspondant LO

• Air France – Roissy

Des responsables syndicaux qui font la « quenelle »

Une quinzaine de personnes devant une entreprise en grève de l'aéroport de Roissy, dont plusieurs, hilares, faisant la « quenelle » : cette photo a paru le 31 janvier dans Libération. Parmi les présents, trois responsables de la CGT d'Air France, dont son porte-parole national, ainsi que le secrétaire de la section DGI (ateliers de maintenance et d'entretien des avions).

Le porte-parole du syndicat a aussi récemment protesté contre les mesures visant Dieudonné en postant sur Twitter une vidéo qui reprenait, en le détournant, un film consacré aux derniers jours d'Hitler.

Ce comportement est d'autant plus inadmissible qu'il émane de gens qui, se présentant comme syndicalistes, devraient défendre les intérêts des travailleurs. Il a beaucoup fait

parler dans les divers services d'Air France à Roissy. Car, si certains syndicalistes minimisaient l'affaire, bien des travailleurs du rang, syndiqués ou pas, ont tenu à faire savoir leur rejet de tels agissements.

À ce sujet, les militants de Lutte Ouvrière d'Air France ont publié l'article suivant, le 5 février, dans le tract diffusé tous les quinze jours aux ateliers, au fret et à l'escale

(aérogare) de Roissy :

« Vendredi dernier, le journal Libération a publié une photo choquante. On y voit des responsables de la CGT d'Air France faire la « quenelle », le 8 novembre, lors de la grève de Swissport Cargo à Roissy.

La « quenelle » est le geste de ralliement raciste de Dieudonné, qui a choisi Le Pen comme parrain pour sa fille et qui puise son idéologie chez Soral, un individu qui se dit ouvertement national-socialiste, en clair, nazi.

À la DGI de Roissy, c'est-à-dire dans les ateliers de maintenance des avions, ainsi que dans d'autres secteurs, une grande partie des délégués et

des syndiqués CGT ont exprimé leur vive réprobation. La direction nationale de la CGT, elle, a condamné à juste titre le geste de ses responsables de Roissy.

Leur attitude ne peut en effet provoquer que le dégoût chez tous les travailleurs, syndiqués ou pas, qui savent que le racisme sous toutes ses formes est abject et sert à diviser la classe ouvrière.

Quant à ceux, Le Pen, Dieudonné et compagnie, qui répandent des ordures racistes, ce ne sont ni des « humoristes », ni de prétendus « anti-système » : ils sont, comme les nazis l'étaient, des ennemis mortels des travailleurs. »

Correspondant LO

• Dunkerque

Fin de la grève à Minakem

Commencée le jeudi 23 janvier, la grève des opérateurs de Minakem à Dunkerque, soustraitant de l'industrie pharmaceutique, contre le licenciement d'un de leurs collègues, s'est terminée le mardi 28. Le travailleur licencié a finalement accepté une indemnité de licenciement supérieure aux 12 000 euros proposés par la direction dans un premier temps.

Cette grève unanime laissera des traces et la direction y regardera sans doute à deux fois avant de vouloir se débarrasser d'un travailleur combatif sous un prétexte bidon.

Correspondant LO

• Déductibilité de la CSG

Vers un impôt de plus... sur le salaire non perçu

La première réunion d'un groupe de travail sur « la fiscalité des ménages », initiée par le gouvernement, s'est tenue le 6 février. L'objectif affiché est de discuter la possibilité de réformer l'imposition sur le revenu dans le but de la simplifier. Déjà, l'emploi de ces termes a de quoi rendre méfiant tout contribuable ; en outre, il a de quoi l'être encore plus devant les « pistes » mises en avant par le gouvernement, non pour simplifier, mais pour faire rentrer plus d'argent par le biais de l'impôt sur le revenu.

Pour le moment, et on peut le parier jusqu'aux élections municipales et européennes, l'idée d'un prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été mise sous le boisseau tant elle est impopulaire. Mais une autre hypothèse est envisagée par Christian Eckert, rapporteur (PS) de la commission des finances de l'Assemblée : supprimer la déductibilité partielle de la CSG.

Instaurée en 1991, la contribution sociale généralisée est une taxe qui participe au financement de la Sécurité sociale. Elle est prélevée à la source sur la plupart des revenus, c'est-à-dire sur les salaires, pensions ou allocations – et aussi sur ceux du patrimoine. Cette somme, non perçue par l'intéressé, n'en figure pas moins en tant que revenu sur sa feuille d'imposition. Comme le taux de la CSG a augmenté au fil des ans, une partie est déductible des revenus imposables afin d'en corriger un peu le poids. Par exemple, pour les salariés supportant un taux de la CSG à 7,5 %, la part déductible est actuellement de 5,1 %.

C'est cet avantage que le gouvernement aimerait bien supprimer, dans l'espoir de recueillir 9 à 10 milliards d'euros. Pour Christian Eckert, il

s'agirait là de « corriger une injustice fiscale », argumentant sur le fait que, puisque le taux est le même pour tous les salaires, plus celui-ci est élevé, plus la somme déduite est importante, ce qui est indéniable.

Seulement, en corrigeant ce qu'il considère être « une injustice », il en créerait une bien plus grande encore en imposant encore plus les petits salaires, ou en rendant imposables des travailleurs ou des retraités qui ne l'étaient pas jusque-là vu la faiblesse de leurs revenus. Eckert parle bien de corriger les excès que cette mesure entraînerait, mais même si le barème de l'impôt était revu de façon à ce que son poids soit plus important pour les plus riches, cela voudrait dire de toute façon que tous les contribuables, y compris les plus pauvres, paieraient plus cher un impôt sur de l'argent qu'ils n'ont pas touché.

Après l'intégration au revenu imposable de la cotisation patronale pour les mutuelles, le gouvernement découvre comment augmenter l'impôt sur le revenu même quand le revenu n'augmente pas : il suffit de calculer l'imposition... sur le revenu que le contribuable ne touche pas.

Marianne LAMIRAL

• Peter Hartz

Du conseil aux patrons aux conseils aux gouvernements



Déjà reçu en décembre par François Hollande, Peter Hartz a rendu le 29 janvier une visite quasi officielle à des hommes politiques français de droite, de gauche et à des patrons, y compris Pierre Gattaz, le patron du Medef. Ces gens-là présentent Hartz comme un « expert » qui aurait des solutions face au chômage. Expert, il l'est d'une certaine manière.

DRH de Volkswagen dans les années 1990, Hartz créa une filiale où les travailleurs étaient payés moins que dans la maison mère, obtenant pour ce recul imposé à des milliers de travailleurs l'accord du syndicat IG Metall. Lui-même était membre du Parti social-démocrate (SPD) et de l'IG Metall. Le chancelier Gerhard Schröder (SPD) lui proposa ensuite de présider la commission devant élaborer des lois cassant le droit du travail et notamment le CDI. Ces lois qui portent son nom, Hartz I à IV, réduisirent radicalement la durée et le montant des indemnités de chômage et firent exploser précarité et pauvreté, avec l'apparition d'emplois payés un euro de l'heure.

Aujourd'hui, dix ans après, plus de 4,5 millions d'Allemands sont « Hartz IV » ou « hartzers », l'équivalent des RMIstes français. Peter Hartz dit détester que son nom soit ainsi utilisé pour « RMIste », il aurait sans doute préféré passer

autrement à la postérité. Mais pour le reste il ne regrette rien, et quand des journalistes l'interrogent sur les mini-jobs à 450 euros par mois, il a la fausse naïveté d'expliquer qu'« un petit job est quand même mieux que pas de job du tout », alors que, par ses lois, de vrais emplois à temps plein et en CDI ont été massivement remplacés par des « petits jobs ».

Porté aux nues par Schröder en 2002, Hartz eut son heure de gloire, mais de courte durée : en 2005, il tomba lors d'un scandale de corruption. Pendant dix ans, lui qui élaborait les modalités de contrôle et de flicage des travailleurs précaires, il avait fait verser un « superbonus » de 200 000 euros par an au représentant d'IG Metall chez Volkswagen, et près de 400 000 euros à la maîtresse de celui-ci. Il fut condamné en 2007 à deux ans de prison avec sursis et 576 000 euros d'amende. L'année où Hartz tombait, le chancelier Schröder,

battu aux élections, rejoignait les affaires dans des conditions douteuses, devenant sans transition dirigeant d'une filiale du géant gazier russe Gazprom.

Depuis, plusieurs autres dirigeants politiques passés directement du gouvernement au fauteuil de dirigeants de grandes entreprises ont fait scandale. Le dernier du genre est Ronald Pofalla, l'un des principaux ministres du gouvernement de Merkel, CDU comme elle, qui en décembre 2013 a renoncé à ses hautes fonctions et qui en janvier 2014 s'apprête à devenir l'un des dirigeants de la Deutsche Bahn, la société des chemins de fer, pour 1,3 à 1,8 million d'euros par an.

Ces affaires finissent par être gênantes pour la classe politique, parce qu'il est trop visible que les gouvernants utilisent leurs fonctions pour tisser des liens personnels avec les dirigeants de l'économie en prévision de la suite de leur carrière. Plus généralement, c'est la proximité des deux milieux, et le rôle des politiciens en marionnettes zélées des capitalistes qui devient transparent.

Alice MORGEN

• Pour les plus riches

La Suisse reste un paradis... fiscal

Rien ne va plus au pays du secret bancaire : les banques suisses lâcheraient leurs clients français ! La pression des gouvernements des grandes puissances est montée après que des banques comme UBS ou HSBC se sont fait prendre à démarcher de riches clients pour les aider à frauder le fisc. Dans le cas d'UBS, c'est un ancien cadre de la banque qui a tout révélé, et pour HSBC, un fichier contenant plus de 3 000 noms, dont des célébrités ou des hommes politiques, s'est retrouvé entre les mains de la justice, qui ne s'est d'ailleurs guère montrée pressée de l'exploiter.

Sur pression des USA d'abord, puis des autres gouvernements, les banquiers suisses ont donc cherché à trouver un accommodement. La presse a fait état de pressions sur les détenteurs de comptes. En France, plus de 12 000 d'entre eux

seraient en cours de régularisation de leur situation fiscale, d'après le ministre du Budget, en payant des amendes qui, aussi importantes qu'elles paraissent, ne couvrent pas une fraude remontant parfois à des dizaines d'années. Ce sont non seulement des impôts sur le revenu ou sur la fortune qui ont ainsi échappé au fisc, mais surtout des droits de succession.

Les banquiers suisses deviendraient-ils donc vertueux et coopératifs ? En fait, leur attitude ne

concerne que les « petits » fraudeurs, si l'on peut parler ainsi pour des comptes de 100 000 à un million d'euros, tout de même. Ces banques suisses mettraient à la porte ces « petits » clients, leur donnant quelques mois pour se dénoncer au fisc français ou pour transférer leurs avoirs ailleurs. Mais les vrais riches, eux, au patrimoine supérieur au million d'euros, et qui seraient cinq fois plus nombreux, ont su trouver des montages financiers sophistiqués, cacher leurs biens

dans des sociétés-écrans, transférer leurs avoirs dans des paradis fiscaux... avec l'aide et le savoir-faire de ces mêmes banquiers. Et leur argent, à l'abri, pourra continuer à être géré, sans avoir même à quitter la Suisse.

La Suisse, c'est sans doute pour beaucoup les Alpes, les vaches, le chocolat, les stations de ski... Mais pour certains, c'est surtout les banquiers. Les riches pourront continuer à y frauder tranquillement.

Alain LECAIRE